

Blagnac, questions d'histoire 64

Revue Semestrielle d'histoire locale - novembre 2022

La rue
Bacquié-Fonade

p.1

Un fonds photographique
sur l'histoire de l'industrie
aéronautique

p.6

Les 90 ans
de la Cité Jardins

p.10

Robert Causat
homme
exceptionnel

p.35



École des Prés - Classe de CP avec Mme Béret en 1972 - collection S. Béret

L'arrestation de
Robert Causat
au maquis d'Esténo

p.19

« Les Prés »
première école
mixte

p.37

Il était une fois...
la carotte

p.47

Bonjour l'école
de l'Aérogare

p.58

Blagnac, questions d'histoire

Responsable de publication :

Philippe Garcia

Comité de rédaction :

*Lucien Alemanni - Suzanne Béret -
Didier Chapuy - Christiane Combelles -
Michèle Ferlet - Roger Gau - Monique Izaga -
Monique Lanaspèze -
Alain Lauret - Jean-Louis Rocolle -
Marie-Christine Sempé-Raufast -
Jacques Sicart - Annie Thomas -
Jack Thomas*

Maquette :

Philippe Garcia

Impression :

Multi-Copies Blagnac

N° ISSN 1169-4408

*Revue éditée par l'association
Blagnac Histoire et Mémoire*

Siège social :

*BHM - 151, route de Grenade
31700 Blagnac*

<http://blagnac-histoire-memoire.fr/>

facebook : @histoireblagnac



À la découverte des origines occitanes de nos rues

La rue Bacquié-Fonade

par Éloi Montel et Annie Thomas

C'est à triple titre que la rue Bacquié-Fonade peut s'enorgueillir de ses origines occitanes. D'abord, parce qu'elle porte le nom d'un des plus grands défenseurs de l'occitan au XIX^e siècle Marius Bacquié-Fonade.

Il était membre du Félibrige, l'école littéraire fondée en 1854 par sept jeunes poètes provençaux dont Frédéric Mistral pour assurer la sauvegarde et la perpétuation de la langue provençale. Ensuite, par l'étymologie de son nom qui chante le Languedoc. Et, enfin, par son emplacement dans le vieux village de Blagnac. La rue Bacquié-Fonade reliait dès le Moyen-âge le bourg à la chapelle Saint-Exupère à l'époque où l'immense majorité des Blagnacais parlait occitan.

En fait, Bacquié-Fonade avait des attaches blagnacaises.

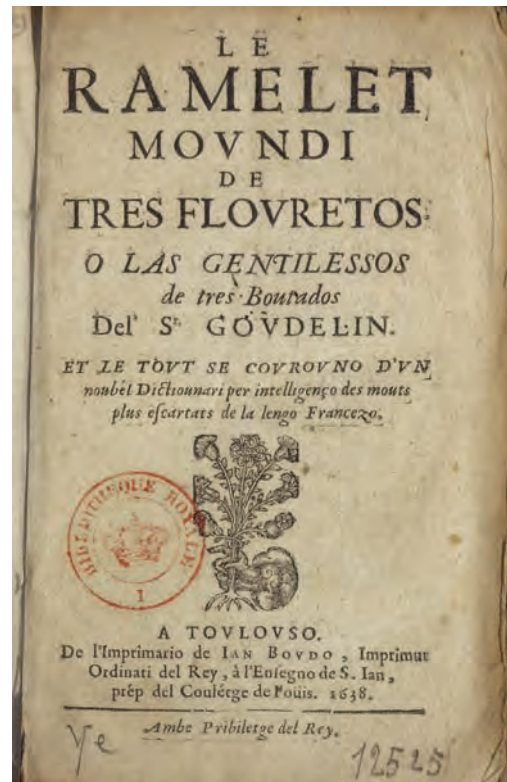
QUI ÉTAIT MARIUS BACQUIÉ-FONADE ?

Toute sa vie, inlassablement, il a œuvré pour la reconnaissance de la langue occitane et pour la mise en valeur de l'histoire locale et du patrimoine toulousain. Ces deux passions trouvent, à la même époque, un écho dans le développement du Félibrige qu'il rejoint et dont il promeut le développement en Languedoc en créant l'*Escolo Moundino* (« école mondine ») en 1893. Le terme « mondin » est repris du livre *Lo Ramelet Moundi* de l'écrivain du XVII^e siècle Pierre Goudouli, dont la statue orne la place Wilson.

Cette même année, il se voit décerner le titre de *felibre Mantènèire* (majoral du Félibrige) lors de l'assemblée générale à Carcassonne. Il rejoint plus tard l'*Escolo de Gastou-Febus* qui regroupait les félibres du Béarn et de la Bigorre. Il participe aussi à l'académie des Jeux Floraux.

Parallèlement à son combat pour la langue occitane, il rentre dans l'histoire en fondant, en 1904, la société des Toulousains de Toulouse et Amis du Vieux Toulouse dont il fut président. La revue qu'il a fondée *l'Auta* paraît sans interruption depuis 1906 et les Toulousains de Toulouse sont plus actifs que jamais. Enfin, si vous ne connaissez pas encore le musée du Vieux Toulouse, propriété des Toulousains de Toulouse et sis dans l'hôtel Dumay, allez-y. Le musée recueille depuis le début du XX^e siècle les dons des Toulousains et des amoureux de la Ville Rose à l'initiative de Bacquié-Fonade et présente une collection unique.

L'homme était connu pour son caractère affirmé, son franc-parler et sa bonne



Le Ramelet Moundi
recueil de poésie
occitane de Pierre
Goudouli
paru à Toulouse
en 1617

Portrait de
Marius Bacquié-
Fonade par Jean
Diffre 1904
musée du Vieux
Toulouse.
Photo J
Kérambloch



humeur. Ses contemporains se souviennent de son regard plein de malice. Voici comment le numéro de l'Auta de janvier 1911 qui rend compte de son décès le décrit : « Quand on allait le voir, on le trouvait dans son cabinet, bourrant ou rallumant sans cesse son éternelle pipe, entre un croquis de Jean-Paul Laurens, un calet de cuivre, un tome rare de Goudouli et un portrait de Mistral. De sa fenêtre il voyait la rue des Lois, pleine d'étudiants et de petites ouvrières, la « *carriera de las Leis* » de nos cadastres romans et, dans les verdure des platanes, les hautes murailles de brique du Collège de Foix ».

Autodidacte mais érudit s'il en est, il lisait la Canso de la Crozada (la Chanson de la Croisade) en occitan, il animait

lui-même des visites historiques des rues de Toulouse avec poèmes et chants. Il milita pour la prise en compte par la municipalité du passé culturel de la ville.

L'ÉTYMOLOGIE DE SON PATRONYME RESPIRE LE LANGUEDOCIEN

Lorsqu'il naît en 1854 il s'appelle Pierre Bacquié. Élevé par ses grands-parents mesureurs de grains dans le quartier Guilheméry à Toulouse, il ajoutera plus tard

Croisement
de la Rue
des Nobles
à Blagnac avec
la descente du
Ramier.
Carte postale
ancienne



à son patronyme le nom de Fonade qui est celui de son arrière-grand-mère maternelle et le prénom Marius.

Bacquié en provençal comme en languedocien est *lo vacquié* : le vachier ou le vacher, le gardien de vaches. Quant à Fonade, son étymologie vient de *font, foun, fount*, la fontaine. D'ailleurs Marius Bacquié-Fonade a publié plusieurs articles sous les pseudonymes de Nado-Foun, Nadau de la Fount. Il meurt brusquement à l'âge de 56 ans, laissant les Toulousains de Toulouse orphelins.

UNE PETITE RUE, UNE GRANDE HISTOIRE ET DES LIENS FAMILIAUX AVEC BLAGNAC

Revenons à la rue Bacquié-Fonade à Blagnac qui est attestée depuis le XIV^e siècle. Elle reliait le bourg fortifié, à la sortie de la porte de Garonne, à la chapelle Saint-Exupère. Au cours des siècles elle a porté des noms différents : rue de la Fontaine couverte, du nom de la fontaine des Trois Cannelles que l'on peut encore voir de nos jours sur la place de l'Abbé Amouroux. Elle aurait ravi Bacquié-Fonade. Puis, nouveau nom, rue du Presbytère (qu'elle abrite toujours) et rue des Nobles car elle conduisait au château neuf du dernier baron de Blagnac, le baron Amieu.

Ce modeste château, dont l'emplacement est toujours là, fut construit au début du XVII^e siècle, sur la place de la Fontcouverte (aujourd'hui Amouroux).

C'est en 1920 que le conseil municipal de Blagnac et son maire Étienne Carles décident d'honorer des bienfaiteurs de Blagnac et Bacquié-Fonade en particulier. Il est considéré comme tel car dans son testament olographe du 10 mai 1910, il fait un legs longtemps resté énigmatique à la commune de Blagnac. Il laisse à celle-ci la somme de 5 000 francs pour garder « en bon état de conservation » le tombeau Crucq-Roger que la famille possède dans le cimetière blagnacais. D'après le recensement de 1866, Louis Crucq, capitaine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, son épouse, Marie et leur nièce Eugénie Roger vivaient dans cette rue.

La concession du caveau Crucq date du 10 février 1874. Louis Crucq et son épouse y sont inhumés. Le conseil municipal de Blagnac a accepté le legs de Pierre Bacquié-Fonade lors de sa séance de janvier 1911. Ce legs est resté longtemps un mystère mais nous avons mené des recherches généalogiques qui nous permettent de démêler cet écheveau familial.

Pierre Marius Bacquié est bien parent avec Eugénie Roger (née en 1836) par son arrière-grand-mère Bernarde Fonade, née en 1776 et mariée en 1794 à Joseph Bacquié. En effet, celle-ci a un frère plus jeune, Bernard, François Fonade qui a, avec son épouse Raymonde Lavigne, une fille prénommée aussi Bernarde née en 1809. Cette dernière se marie en 1830 avec Pierre Hippolyte Roger, parents d'Eugénie. De plus, la grand-mère paternelle d'Eugénie, Catherine Durrieu, née en 1787, est la sœur de Marie Durrieu épouse Crucq. Tout ceci explique pourquoi Bacquié-Fonade considère Louis Crucq et Marie Durrieu comme faisant partie de sa famille. Nous vous proposons un arbre généalogique à la suite de cet article.

Enfin, l'Auta de janvier 1911 nous révèle au détour de l'hommage de Jean Rozès à l'occasion de son décès un lien supplémentaire avec Blagnac. Il évoque « *une campagne suburbaine à Blagnac où Bacquié-Fonade se rendait les soirs d'été* » rejoignant ici la grande tradition des capitouls et autres parlementaires toulousains qui possédaient des maisons de campagne dans notre village. S'agit-il de la maison de ses lointains cousins ou d'une autre demeure dont il nous reste à trouver l'emplacement ? De nombreux liens relient donc notre ville à ce grand défenseur de la langue et de la culture occitane.

Voici le courrier que Frédéric Mistral fondateur du Félibrige et Prix Nobel de littérature adressa à son épouse lors de sa mort :

Prenén part, Madamo, de tout noste cor de voste grand dóu ! Lou majourau Bacquie-Founado ero dedins Toulouso lou fiame représentant dou Félibrige : sa mori es per Toulouso e per la Caouso dou Miejour ano perdo mai que grando!

Nostis oumage !

F. MISTRAL.



Portrait de Frédéric Mistral

par Paul-Jean-Marie SAÏN

Huile sur toile

H : 30 cm ; L : 25 cm

Oeuvre déposée

au Palais du Roure

Don de Frédéric Mistral

à la Fondation Calvet en 1910.

© Avignon Musée Calvet

Merci à Blagnac Histoire et Mémoire, aux Toulousains de Toulouse, aux archives municipales et aux généalogistes Suzanne Béret et Didier Chapuy.

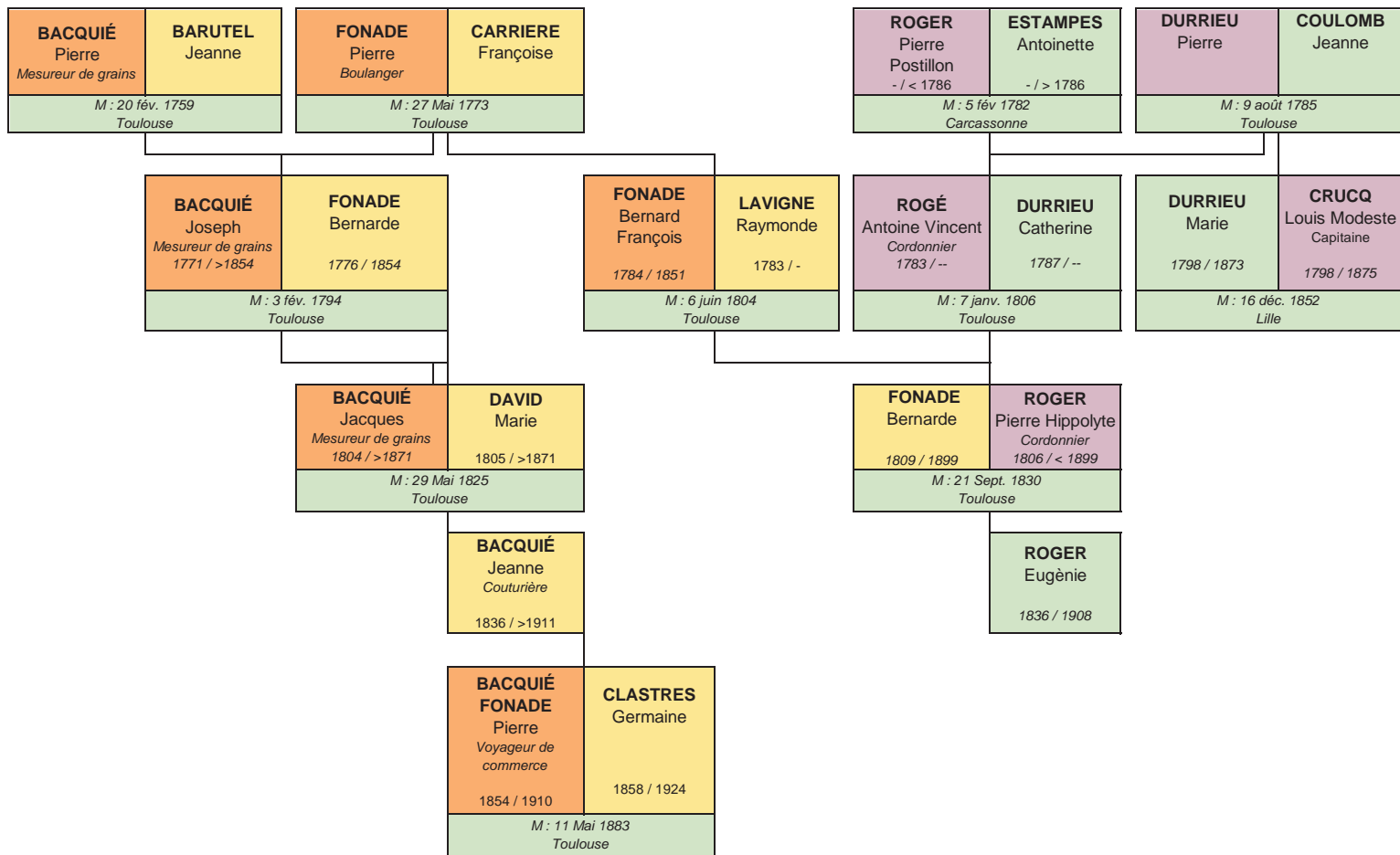
BIBLIOGRAPHIE :

L'Autà janvier 1911

Blagnac Question d'Histoire N°13 mai 1997

Forum de Blagnac : n° 114 avril 2008

PARENTÉ ENTRE MARIUS BACQUIÉ FONADE / EUGÈNIE ROGER / FAMILLE CRUCQ



Réalisé par *Didier Chapuy* d'après les recherches communes avec *Suzanne Béret*

Un fonds photographique

sur l'histoire de l'industrie aéronautique

à Toulouse et Blagnac enfin dévoilé

par *Jack Thomas*

Une récente exposition au Conseil départemental a permis de découvrir de belles photographies sur l'histoire de l'aéronautique à Toulouse, Colomiers et Blagnac entre 1921 et les années 1950 et l'envol de la Caravelle. Ces photographies émanent des entreprises successives qui figurent dans l'arbre généalogique d'Airbus : des sociétés fondées par Émile Dewoitine dans les années 1920 et 1930, celles nées avec la nationalisation des sociétés à la fin des années 1930 dont la SNCAM et la SNCAE, puis, après 1945, Sud-Aviation, la SNIAS, l'Aérospatiale, enfin Airbus (depuis 2000). Elles se trouvent aujourd'hui aux Archives départementales de la Haute-Garonne.

C'est en 2006 que le principal photographe affecté au Département d'essais en vol, Jean Jodar, s'inquiète de la conservation des milliers de photos désormais stockées dans son service : plaques de verre, négatifs souples, tirages papier... Il alerte le directeur des Archives départementales d'alors, Jean Le Pottier, qui voudrait bien les accueillir. Suivent des discussions entre Airbus et son président pour la France, Jean-Marc Thomas, et l'autorité de tutelle des Archives, le Conseil général. Finalement, le 28 septembre 2007, une convention est signée entre Airbus France et le Conseil général de la Haute-Garonne pour que près de 28 000 clichés soient déposés aux Archives départementales.

Depuis, un énorme travail a été entrepris sous l'égide de Pascal Gaste, l'archiviste spécialisé dans les fonds aéronautiques. Quasiment tout le fonds a été numérisé et les originaux mis à l'abri pour une longue conservation. Depuis peu, leur classement a été entrepris, notamment grâce à une stagiaire, Morgane Noël, étudiante en Master Archives et Images à l'Université de Toulouse-Jean Jaurès. Ce travail de classement n'est pas encore terminé mais il est désormais possible de connaître avec assez de précision le contenu du fonds.

L'intérêt de cette collection est évidemment de fournir de nombreuses images de l'industrie aéronautique à Toulouse d'abord, puis dans les deux communes de Colomiers et de Blagnac. Les photographes de l'entreprise ont réalisé de véritables reportages sur la construction des bâtiments dédiés à la construction et l'assemblage des avions depuis les premiers avions Dewoitine dont le premier modèle sort exactement il y a cent ans, en 1922. On peut suivre les idées du constructeur jusqu'à la guerre de 1939-1945 avec ses nombreux prototypes et ses avions destinés à équiper l'armée de l'air française, le D. 520 notamment.

La paix revenue, arrivent de nouveaux avions civils, le SE.161 (le Languedoc), le SE.0210 (l'Armagnac) et fleuron de cette période, la SE.210 (la Caravelle). Ces nouveaux avions, dont les dimensions ne cessent de croître, exigent de nouveaux halls d'assemblage, d'abord à Saint-Martin-du-Touch, puis à Blagnac. Les photographes, notamment Roger Harriague (1912-1993), ami de Jean Dieuzaide, documentent cette expansion et permettent aussi de découvrir les hommes et les femmes qui ont œuvré sur les différents chantiers.

LA PLACE DE BLAGNAC DANS CETTE COLLECTION

Dans cette vaste collection, Blagnac apparaît dans au moins une centaine de photos datant de 1940 jusqu'aux années 1950 et en particulier le développement de la Caravelle. Si les premières infrastructures pour la construction aéronautique sont construites à Saint-Martin-du-Touche vers 1939, dès le début des années 1940, des bâtiments poussent de l'autre côté de la piste, au sud-est, sur le territoire de Blagnac. Ces photos donnent à voir aussi bien la construction des grandes infrastructures aux abords de l'aéroport que la fabrication des fleurons de l'aviation française dans ces années d'après-guerre ainsi que les abords de notre ville comme le nouveau quartier de Layrac.

Blagnac Questions d'Histoire reviendra certainement sur cette collection afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à ces précieuses images de notre patrimoine aéronautique. Dans l'attente nous publions trois photos qui permettent de voir les infrastructures aéronautiques blagnacaises entre 1949 et 1959 (voir les photos et leurs commentaires pages suivantes et en quatrième de couverture).

BIBLIOGRAPHIE

Gaste, Pascal, « Images et perspectives : le fonds photographique déposé par Airbus aux archives départementales de la Haute-Garonne », *Patrimoines du Sud*, 15 | 2022,
« Découvertes et redécouvertes d'archives », p. 1-20.

Archives départementales de la Haute-Garonne
Fonds Airbus, 62 Fi

Nos remerciements vont à Madame Nathalie Regagnon, Directrice-adjointe des Archives départementales, et à Monsieur Pascal Gaste, Archiviste chargé des fonds aéronautiques aux archives départementales de la Haute-Garonne. Merci aussi à Airbus pour l'aimable autorisation d'utiliser trois photos dans cette revue (voir la troisième en 4^e de couverture). Enfin, nous remercions Fabienne Péris-Raimbault et ses informateurs pour les précisions sur les bâtiments visibles sur les trois photographies.

L'aérodrome en mars 1958



FRAD031_00062_FI_013008(2) Photo Airbus Héritage

Cette photo date du 7 mars 1958. Elle montre la partie sud-est de la zone aéroportuaire. Au premier plan, les maisons de Layrac et les arbres qui bordent le Touch. Sur l'aéroport, le « Château », la salle des globes des dessinateurs, les ateliers ou halls et magasins. Vers le nord, au-delà de l'actuel Fil d'Ariane, des champs, des fermes et, au loin, le château d'eau de Bélisaire qui date de 1951.

L'aérodrome en 1959



FRAD031_00062_FI_014662(2) Photos Airbus Héritage

Cette photo date de 1959. Plusieurs éléments sont à signaler. Dans le coin inférieur gauche, un château d'eau qui dessert l'aéroport et sa partie industrielle. Un peu plus haut dans l'image, on voit un bâtiment industriel dont une partie est endommagée suite aux bombardements alliés de 1944. C'est ce qui reste de l'ancien AIA (Atelier industriel de l'Air) qui était un des premiers bâtiments aéronautiques sur la commune de Blagnac en 1939-1940. Au centre de la photo il y a un hangar au toit blanc qui est le premier Centre d'essais en vol avec, devant, trois avions stationnés. Dans le coin inférieur droit, deux grands bâtiments à toit blanc servent alors à la construction des avions Fouga. En arrière-plan, on voit les maisons du lotissement de Layrac dont les premières constructions datent de 1950.

Les 90 ans de la Cité Jardins

par Marie-Christine Sempé-Raufast et Monique Izaga

La Société Anonyme d'Habitations à Bon Marché, La Cité Jardins, qui est une entreprise sociale pour l'habitat, est née en 1931 à Villemur-sur-Tarn. Forte de sa longévité et fière de son histoire, la société, qui a son siège à Blagnac, s'est développée et est toujours très dynamique.

Depuis sa création, la Cité Jardins construit et gère essentiellement des logements locatifs à loyers modérés (collectifs et individuels). Son activité principale vise à permettre l'accès pour tous à un logement de qualité à des coûts maîtrisés, en location ou accession. Elle a étendu sa zone d'influence vers de nouveaux produits et de nouveaux lieux.

LE CONCEPT DE LA CITÉ JARDINS

Il apparaît au début du xx^e siècle et se développe grâce à l'Anglais Ebenezer Howard. Il s'inspire pour cela d'expériences urbanistiques patronales anglaises réalisées par des industriels novateurs. Ce nouvel habitat se répand dans le monde.

En France, une cité jardins est, selon le Service de l'Inventaire du Patrimoine, un « lotissement concerté, où les habitations et la voirie s'intègrent aux espaces verts publics ou privés et destiné généralement à un usage social ». Elle désigne un ensemble de logements sociaux individuels ou collectifs locatifs avec aménagement paysager et jardin autour de l'habitat. Elle peut comprendre école, crèche, dispensaire, commerce, maison commune mais, a minima, elle est située proche de ces équipements collectifs. Elle offre surtout, à tous, le confort moderne (toilettes, chauffage central...).

Parallèlement à Toulouse, quelques architectes conçoivent des logements sociaux collectifs. Un de ces logements appelé « Lotissement De Gontaud-Biron » est créé entre 1931 et 1935.

*Abandonné
après la guerre,
ce modèle urbain
est éclipsé par
les grands
ensembles.
Les cités jardins
(Jean Montariol
- Mairie de
Toulouse,
Archives
municipales,
57Fi57)*



Ces habitats collectifs étaient très souvent à dominance ouvrière. L'architecte Robert Armandary élabore les HBM (Habitation Bon Marché) et Jean Montariol, à partir de 1927, dessine et développe 9 programmes de cités jardins. Ces logements modernes comprennent des salles de bains, des vide-ordures, et souvent au milieu des bâtiments, des crèches et des haltes-garderies sont installées.

HISTORIQUE DE LA SOCIÉTÉ LA CITÉ JARDINS

L'origine de la Société la Cité Jardins de Blagnac nous amène à Villemur-sur-Tarn. M. Brusson, entrepreneur dans cette ville, exploite l'énergie hydraulique du Tarn pour assurer la fabrication de pâtes alimentaires. La ville est un « grenier à blé ». M. Brusson fait construire un ensemble industriel remarquable sur la rive gauche du Tarn, profitant de la force hydraulique de la rivière pour actionner les machines. Dès 1895, Jean-Marie Brusson va édifier une petite cité ouvrière aux portes de la manufacture. Les Brusson ont à cœur le sort de leurs employés. Convaincus que le bien-être des employés favorise le travail, ils font bâtir une garderie pour les enfants de leurs employés, ainsi qu'une école.



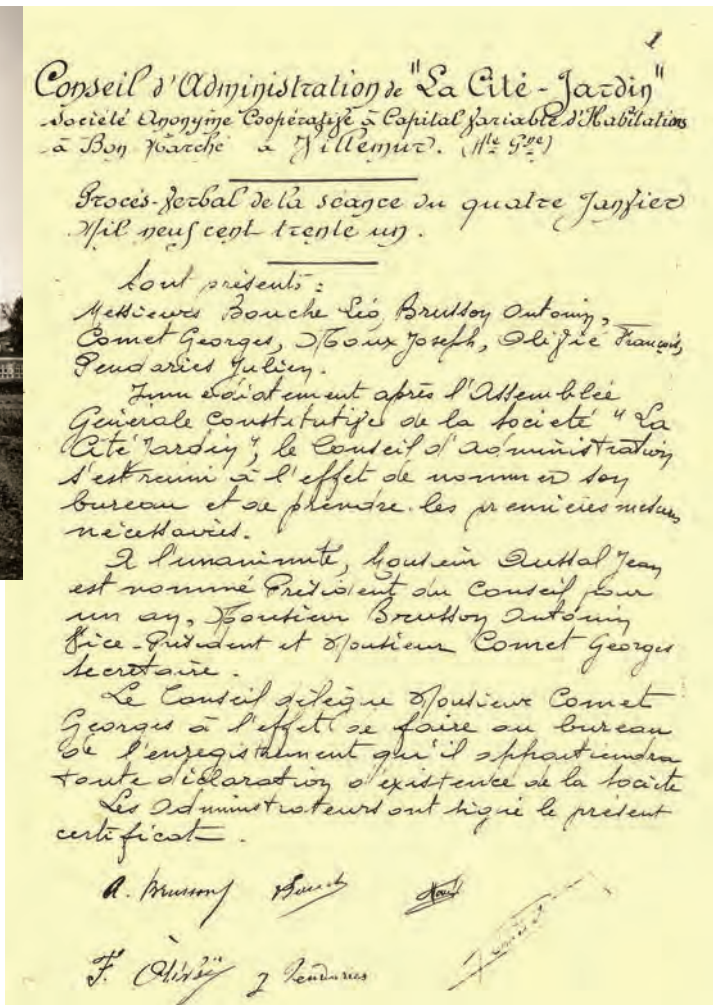
*Les établissements
Brusson
(Archives
Départementales)*

Suite aux inondations catastrophiques du Tarn en 1930, les logements doivent être reconstruits. Le 4 janvier 1931 la « Cité-Jardins », Société Anonyme Coopérative à Capital Variable d'Habitations à Bon Marché », à caractère privé, est fondée par M. Antonin Brusson et d'autres partenaires. Cette structure lui a permis de construire des HBM (logements d'Habitations Bon Marché) pour reloger ses employés. « *On n'a jamais changé de nom* » raconte Maryse Prat (Directrice Générale jusqu'au début 2022).



Habitations de la
Cité-Jardins de
Villemur-sur-Tarn
en 1940 – Archives
Départementales

Conseil
d'administration
de « La Cité-
Jardins » -1931-
document fourni
par Françoise
Bousquet



5 – Habitation
actuelle de la
Cité-Jardins de
Villemur-sur-Tarn
– photo de Jean-
Claude François
(les Amis du
Villemur
Historique)



LES ANNÉES MÉCONNUES

Il semble que les 30 années suivantes après 1930 n'ont pas connu une grande expansion. En effet, les archives sont muettes à ce sujet. La deuxième Guerre Mondiale n'était pas une période propice.

À partir des années 60, l'activité de la Cité Jardins s'envole accompagnant les Trente Glorieuses.

LES ANNÉES 60

Des bénévoles issus des jeunesses catholiques (mouvement très actif après-guerre) récupèrent les statuts de la Cité Jardins pour construire des logements sociaux. Le siège se situe dans les locaux du Secours catholique, très restreints, place Sainte-Scarbes à Toulouse. Dans notre commune, les bénévoles réalisent des opérations en location et en accession dans le quartier du Plateau à Blagnac appelé aussi « Cité de l'aérogare » ou « Cité du Plateau ». Programmée en 1957, elle se compose de 48 logements collectifs locatifs et d'une centaine de maisons individuelles en accession, aujourd'hui elle porte le nom de Résidence Dunum (démolie et reconstruite).

*Résidence Dunum
- Photo
Jean-Claude
Martinez*

En 1961, les constructions reprennent et ne cessent plus avec le Président M. Soler (conseiller municipal de Toulouse) et le directeur M. Dupuis. En 1962, elles sont utilisées pour le besoin de logements consécutifs à la guerre d'Algérie et aux rapatriements des Franco-Algériens. La société compte 297 logements et intervient dans les communes de Castanet-Tolosan et de Blagnac.

M. Couquet est responsable de la « Cité Jardins » depuis 1968. Il accepte d'être nommé directeur à condition de pouvoir abandonner la partie accession et les SCI (Sociétés Civiles Immobilières). Les SCI sont cédées à la SCITSO dont le directeur est M. Saury. Celui-ci a beaucoup participé à l'évolution du logement social comme M. Bruzy qui œuvre au groupement des Châlets (Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré créée en 1966). Le siège de la Cité Jardins est alors situé rue Pierre de Fermat à Toulouse.

En 1968, la Cité Jardins compte 360 logements construits ou en cours de construction, un chiffre d'affaires de 1 400 000 francs et 5 personnes travaillant au siège. 25% des logements se trouvent à Toulouse, 25% à Blagnac, 25% à Castanet-Tolosan, 25% sur le reste du département.

Cette petite structure leur permet d'être très créatifs et précurseurs de nouvelles orientations lancées par le mouvement HLM (Habitations à Loyer Modéré). Les secteurs de la comptabilité et de la gestion des locataires ont été informatisés très tôt, tout en étant personnalisés localement.

LES ANNÉES 70

En 1971, M. Fauré est président, depuis les années 60 il est présent en tant que bénévole.

Parmi les premières opérations de la Cité Jardins, on retient la réalisation de 57 logements à Castanet-Tolosan, rue de Labège (démolis et reconstruits). Ils sont construits près des commerces et des services. La société assure l'entretien, les travaux de chauffage, l'embellissement et s'occupe de la réhabilitation d'immeubles anciens tel que « la maison du meunier ». 50 maisons individuelles, entre autres, référencées économes en énergie vont voir le jour.

Plusieurs immeubles sont édifiés à Blagnac : place de Verdun, rue de Fonsorbes,



rue des Bleuets aux Barradels (démoli et reconstruit), rue Bélisaire, rue d'Auvergne, rue de Guyenne ainsi que la maison de retraite, rue des Moulins.

La société se préoccupe, en particulier du coût global des constructions, de la qualité architecturale, du confort des locataires, de l'évolution des besoins et des souhaits de chacun des intervenants, de la réglementation et de l'occupant.

*Résidence
Les Barradels
en 1973 -
Photo IGN*



Ensuite, les produits se sont diversifiés pour aller du logement locatif social à la résidence étudiante en passant par des crèches ou des locaux collectifs, les foyers pour personnes âgées, les résidences pour handicapés, les gendarmeries.

En 1974, le siège est transféré dans la rue d'Auvergne à Blagnac.

Madame Françoise Bousquet, ancienne salariée de la Cité Jardins, nous a gracieusement fourni des documents et le récit de ses souvenirs. Elle occupe, à

*Le siège social
de la Cité
Jardins*



cette période, le poste de monteur d'opérations qui est un nouveau métier. Son rôle consiste selon l'étude de marché à proposer des estimations de coûts en recherche d'un équilibre d'opérations. En fonction des besoins, des demandes (et l'aide éventuelle des mairies), le code des marchés et d'étude de coût et après visite des terrains potentiels, un programme est mis en place avec les architectes, les promoteurs et les équipes techniques. Il faut également déterminer les charges foncières, immobilières et les honoraires tout en respectant les loyers imposés par l'État pour

les différentes zones : zone 1 Paris, zone 2 grandes villes, zone 3 rural et rechercher un équilibre. Ces dossiers sont évidemment présentés à des commissions qui prennent la décision de les réaliser ou pas.

En ce temps-là, les services de la société s'organisent autour de trois pôles essentiels : la gestion locative, le service technique, la comptabilité-finances.

Ils travaillent surtout dans des zones rurales ou expérimentales. D'autres sociétés œuvrent pour les logements sociaux tels que le concurrent PROMOLOGIS et Les Chalets (société novatrice pour logements sociaux verticaux ou horizontaux).



*Françoise Bousquet
photo personnelle*

En 1977, un grand virage est amorcé, le ministre Raymond Barre rédige un rapport suggérant que l'aide de l'État ne soit plus à la pierre en proposant des taux réduits de crédit et des durées très longues mais devienne une aide à la personne, APL.

Les opérations sont financées par des PLA (Prêts Locatifs Aidés) avec des taux plus élevés et des durées plus courtes. Au début, les équilibres d'opérations bénéficient d'une inflation négative de 8 à 7% d'où une préoccupation plus accentuée de projections dans le temps, de recherche de produits et d'économies, de rentabilité de projets... Les employés ont dû s'adapter au nouveau fonctionnement. Le métier de « monteur d'opérations » est apparu.

Précédemment, l'architecte concepteur du projet monte les dossiers, plans, marchés, surfaces corrigées et l'organisme joint une feuille avec quelques calculs qui donnent le montant du prêt. Tout est déposé à l'Équipement et les financements sont ensuite disponibles : HLM (Habitation à Loyer Modéré), PLR (Programme à loyer Réduit), HLM-O (Habitation à Loyer modéré-Ordinaires).

Avec les financements, PLA (Prêts locatifs Aidés), PLATS (PLA Très Social), les organismes doivent présenter des « équilibres d'opérations » sur 15, 30, 45 ans.

La Cité Jardins est affiliée à la Société AFICIL depuis 1980 qui, suite à l'entrée dans l'Europe, ne souhaite construire que des logements privés. L'État se désengage de plus en plus car le coût est trop élevé.

En 1984, M. Bruzy du groupement des Chalets crée le « CILOC » une structure indépendante qui aide à la mise en place de ce qu'on appellera des « modèles régionaux. On recherche l'énergie passive, les apports caloriques gratuits dans les logements, on met en place les réalisations de « serres » (ARCA et IXIA) à Castanet-Tolosan par exemple, la superposition dans les logements collectifs des locaux techniques (cuisine, salles de bains) pour économiser les gaines et les coûts.

Ces réflexions menées avec les concepteurs et les réalisateurs ont permis de lancer des programmes à thèmes sur le coût global. Par exemple, on ajoute au coût de la construction le coût de son entretien comme à Labège rue des Cathares, la maison ossature bois à Aspet...

LES ANNÉES 90

Les années 90 voient l'apparition du « développement durable ». La société réalise, en 1995, à Castanet-Tolosan, des constructions Haute Qualité Environnementale (HQE) dont 50 villas, avec une très basse consommation énergétique.

La réalisation des premiers logements sociaux du département reçoit le label « Promotelec »

La société rachète divers immeubles dans Toulouse et les réhabilite afin d'offrir un habitat dans le centre-ville. Son patrimoine s'étend à l'ensemble du département dont le Comminges et le Lauragais.

LES ANNÉES 2000

La loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) de décembre 2000 stipule que toutes les communes de plus de 3500 habitants sont tenues de disposer d'au moins 20% de logements sociaux.

En 2004, un pacte d'actionnaires constitué du Groupe CILEO et de la Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées est constitué. La société s'installe au 18 rue de Guyenne à Blagnac. Le nombre moyen de logements par an est de 180.

À partir de 2006, la Cité Jardins augmente son rythme de constructions. Les projets de développement durable sont mis à l'honneur avec la Loi Borloo.

La Cité Jardin se veut bâtisseur du parcours résidentiel avec la réalisation de programmes en accession très sociale à la propriété.

À l'occasion de la semaine de l'égalité de mars 2022 à Blagnac, Maryse Prat, directrice générale de la Cité Jardins de 2000 à 2022, écrit « *Je défends le logement social en cette période où il pourrait être remis en cause. Il s'agit d'une mission d'utilité sociale qui permet de développer et de maintenir le lien social, mais aussi d'apporter une aide aux victimes de violence...* »

La société est très active dans le domaine social, elle se mobilise pour l'écologie (notamment en plantant de nombreux arbres) et pour des événements caritatifs tel que « Octobre Rose », elle favorise les échanges sociaux, elle se préoccupe du management du handicap...

Projet d'envergure : Une cité internationale des chercheurs en 2023

La Cité Internationale des Chercheurs est un projet porté par la Cité Jardins et l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées. Le bâtiment qui est constitué de logements et de divers services permettant d'accueillir les étudiants et les chercheurs du monde entier ouvrira ses portes en janvier 2023

« *La cité accueillera des étudiants et enseignants-chercheurs du monde entier. Ils auront 383 hébergements de type hôtelier, un accueil permanent, des espaces de convivialité, de « coworking », une salle de conférences, un restaurant, 180 places de parking, un musée des sciences, une salle de sports* », résume Maryse Prat. « *On a travaillé dans la concertation avec les habitants du quartier. On n'a eu aucun recours, c'est rarissime* », se réjouit Alain Carré (Président jusqu'au début 2022).

La Cité, entre grande rue Saint-Michel et rue des 36-Ponts, sur près d'un hectare, va relier Saint-Michel et le Busca, dans le quartier des Sciences, alliant restauration de l'ex laboratoire du prix Nobel toulousain Paul Sabatier et création architecturale.

LA CITÉ JARDINS FÊTE SES 90 ANS : témoignages de Maryse Prat et Alain Carré

La Cité Jardins a bien grandi. Les rapatriés d'Algérie, en 1962, la crise des années 70, les lois SRU en 2000, Borloo en 2004, la réforme d'Action logement, en 2017, ont eu un effet de levier, depuis 2004 : 3585 logements, le double (6923) fin 2021, 30 salariés en 2004, 82 désormais. « *Nous avons livré sept résidences depuis 2018, nous avons 18 projets en cours, dont 6 en chantier. On construit 900 à 1000 logements par an* », se réjouit Maryse Prat.

Et pourtant, 90 ans après, le manque reste patent. « *Les travailleurs modestes, avec un faible salaire, ne peuvent toujours pas accéder à l'offre de marché. On leur permet de s'insérer dans la société, en jouant les tremplins* », analyse Maryse Prat. « *Nous affichons certaines valeurs. Nous n'avons rien d'un promoteur privé. Nous ne démarchons pas les villes pour trouver du foncier. On travaille par le bouche-à-oreille. Nous restons propriétaires de notre parc de logements. Nous sommes fiers de notre proximité avec le territoire, nos partenaires, nos bénéficiaires. Nous avons par exemple une vingtaine de personnes relais,*

sur sites, facilement joignables, qui connaissent leurs 350 locataires. Nous sommes à taille humaine » ajoute Alain Carré, au sein de l'humble siège social de Blagnac, depuis toujours au cœur de la cité du Bélisaire. Avant de devenir un patron reconnu, un président de grosse organisation professionnelle ou de club de rugby pro, il a lui-même vécu longtemps en HLM, dans la cité Roguet.

« Bailleur social atypique, on ressemble à un couteau suisse, avec une agilité pour faire du sur-mesure, en fonction des problématiques d'une commune », reprend Maryse Prat. Au-delà de résidences HLM, la Cité Jardins propose de nombreuses structures pour personnes fragiles : jeunes travailleurs, seniors pauvres, EHPAD, SDF en fin de vie, autistes, handicapés, femmes battues ou enceintes isolées, accompagnées de A à Z dans une sorte de pension de famille... Avec des tarifs imbattables

: 150 € de loyer résiduel pour les retraités au minimum vieillesse, 90 € (l'équivalent de 30 repas universitaires) pour des étudiants précaires, 9 € la nuit pour des femmes battues...

La Cité Jardins est répartie aujourd'hui à 50% sur Toulouse Métropole (surtout Blagnac, Toulouse, Tournefeuille, Beauzelle), à 25% sur le Sicoval (notamment à Castanet-Tolosan, Labège et Escalquens) et 25 % pour le reste du département.

Après 90 ans d'existence notre mission reste la même déclare Maryse Prat : « faire des logements qui vous ressemblent ! C'est à vos côtés que nous avons réalisé notre plus beau projet : La Cité Jardins ».

Depuis le début 2022, un nouveau tandem remplace Maryse Prat et Alain Carré.



Maryse Prat

En quelques mots La Cité Jardins c'est :

- 6923 logements en 2021 ;
- une présence dans 107 communes de la Haute-Garonne en Occitanie ;
- 7 résidences livrées depuis 2018 ;
- 18 projets en cours et parmi les projets les plus ambitieux : la Cité Internationale des Chercheurs ;
- la construction de 900 à 1000 logements par an. »

UNE HABITANTE DE LA CITÉ JARDINS

Marie Roque habite la résidence Bélisaire, rue d'Anjou, depuis près de 27 ans. Auparavant, elle résidait dans un autre bâtiment de la société, rue des Bleuets. Marie Roque, ancienne salariée de l'hôpital, se sent bien dans son logement T3 situé au premier étage. Son appartement est meublé avec goût, elle possède un petit balcon qui lui offre la vue sur des arbres et des parterres fleuris. Les bâtiments sont des immeubles locatifs. Leur situation proche de la place des Marronniers facilite l'accès aux commerces, le tramway passe devant la résidence et crèche et école accueillent les jeunes enfants.

La Cité Jardins entreprend régulièrement des travaux de rénovation dans les espaces communs tels que les entrées ou les escaliers. L'intérieur des appartements a bénéficié de ces travaux, des artisans ont changé les radiateurs et les fenêtres, installé le double vitrage, rajeuni les salles de bains. Marie Roque souhaiterait

quand même que les peintures extérieures et intérieures soient rafraîchies. Elle paye une assurance mensuelle qui couvre toutes les réparations à effectuer. Elle apprécie le quartier et le voisinage, elle a de nombreux contacts avec les autres locataires qui sont attentifs et respectueux envers les autres, même les familles avec beaucoup d'enfants ne font pas de bruit. Du fait de son ancien métier, elle aide les personnes âgées à prendre leurs médicaments et à mettre des gouttes dans les yeux. Elle contrôle les devoirs d'un petit voisin de 10 ans qu'elle encourage, « *il est mignon* », il est reconnaissant de l'appui qu'elle lui apporte.

La seule zone d'ombre concerne la vie nocturne. Des jeunes, étrangers à la cité, se livrent à des activités répréhensibles et quelquefois à des dégradations et il vaut mieux alors ne pas sortir le soir.

La Cité Jardins a toujours à cœur le bien-être des locataires. Cette résidence sociale, que nous avons prise en exemple, favorise la bienveillance et l'entraide.

CONCLUSION

Depuis sa création en 1931, pour des besoins privés de logements ouvriers, la Cité Jardins a bien évolué sans perdre de vue ses valeurs initiales. Elle a toujours œuvré dans un cadre social pour construire des logements agréables d'occupation, obtenir des prix de loyers et de charges accessibles et d'élargir ses initiatives pour aider les populations les plus précaires et les plus fragiles. Les locataires rencontrés de la résidence Bélisaire apprécient leur environnement. La Cité Jardins peut s'enorgueillir de ses 90 ans d'existence.

SOURCES :

<https://www.ladepeche.fr/2021/11/02/toulouse-la-cite-internationale-des-chercheurs-ouvrira-en-2023-9904913.php>

<https://www.lacitejardins.fr/>

<https://www.hautegaronnnetourisme.com/activites/usine-brusson/>

<https://www.leparisien.fr/economie/haute-garonne-une-entreprise-centenaire-demenagee-en-douce-19-05-2018-7724817.php>

<https://blogs.univ-jfc.fr/vphn/villemur-sur-tarn/lusine-de-brusson-jeune-a-villemur-sur-tarn-xixe-xxe-2021/>

<https://www.ladepeche.fr/2021/11/28/la-cite-jardins-fete-ses-90-ans-et-affiche-beaucoup-de-projets-9956751.php>

WIKIPEDIA

Rapatriés d'Algérie, les conditions d'accueil dans la Haute-Garonne, Annie Thomas, avril 2022 - Blagnac questions d'histoire, revue n° 63

Discours pour les 80 ans de la Cité Jardin

Discours de Mme Prat pour les 90 ans de la Cité Jardins

Livret sur Castanet : Patrimoine cité Jardins - Castanet-Tolosan - Visite du 28 janvier 2000

Interview de Marie Roque / Souvenirs de Françoise Bousquet

Photo de Jean-Claude François (les Amis du Villemur Historique)

Blagnac Histoire et Mémoire remercie vivement toutes les personnes qui ont accepté de témoigner dans cet article.

Une enquête policière et judiciaire sous l'Occupation

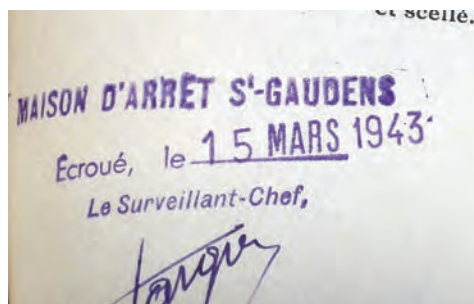
L'arrestation de Robert Caussat, Jean Bertrand et Jean Castagnet au maquis d'Esténos

par Annie Thomas



Vue générale de la mairie d'Esténos, la personne montre la fenêtre brisée par où sont passés les cambrioleurs. Dossier de la gendarmerie de Saint-Gaudens. AD 31

Lundi 15 mars 1943, trois jeunes hommes courent dans la montagne, lourdement chargés. À leur poursuite, cinq gendarmes qui finiront par les arrêter à 1200m au Cap de la Serre d'Auarje dans la montagne de Cierp après une brève bagarre. Ils ont cambriolé dans la nuit la mairie d'Esténos (sud de la Haute-Garonne) y dérobant armes, bons alimentaires, vivres et les pages du registre de recensement des jeunes gens dans l'objectif de constituer un maquis FTPF (francs-tireurs-partisans français) d'obédience communiste. Ils n'étaient pas seuls, mais les quatre autres maquisards dont leur chef Pierre Guerre parviennent à s'enfuir. Les jeunes hommes arrêtés s'appellent Robert Caussat, Jean Bertrand (déjà condamnés en novembre 1940 pour avoir lâché des tracts communistes contre Vichy et l'occupation au passage du Maréchal Pétain dans les rues de Toulouse) et Jean Castagnet. Ils sont écroués à la maison d'arrêt de Saint-Gaudens et seront condamnés à de lourdes peines.



Timbre de la maison d'arrêt de Saint-Gaudens sur le mandat de dépôt de R Caussat, 15 mars 1943. AD 31

UNE ENQUÊTE POLICIÈRE ET JUDICIAIRE SOURCE D'HISTOIRE DE LA RÉSISTANCE

Après l'arrestation commence une large enquête policière et judiciaire que l'ouverture totale des archives de la Seconde Guerre mondiale nous permet de documenter (voir encadré). Nous avons pu consulter 70 pièces conservées aux Archives départementales de la Haute-Garonne.

Les grandes lignes de l'affaire étaient connues, mais cette ouverture totale nous permet d'analyser le travail en profondeur des enquêteurs et le fonctionnement de la justice. Sous une apparence formelle de fonctionnement normal l'État Français (nom du régime de Vichy) ne respecte pas l'état de droit à plusieurs égards : liberté d'opinion politique, droit de manifester, droit à une défense équitable... La Police et la justice suivent les ordres de Vichy sous le regard méfiant des occupants et leurs interventions répressives.

Mais revenons à l'enquête qui démarre dès les premières heures du 15 mars. Tout au long nul n'échappe au regard des autorités policières et judiciaires. Il suffit qu'un nom soit cité dans les interrogatoires ou trouvé dans les documents possédés par les maquisards pour enclencher une mécanique de contrôle et dans certains cas de répression. Les policiers de la 8^e brigade de sûreté de Toulouse chargés de l'enquête, le commissaire Fournera et l'inspecteur Mouly, le capitaine de gendarmerie de Saint-Gaudens Du Lorier et les deux juges du tribunal de 1^{re} instance de Saint-Gaudens Lious et Theodaly enchaînent les interrogatoires, font travailler leurs collègues à Toulouse, Moissac et Agen et se transportent aux quatre coins de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées et même au lac Bleu dans la haute montagne luchonnaise sur la trace d'explosifs.

*Le Lac Bleu
au-dessus
de Luchon.
Wikimédia*



En tant que chef-lieu de région, Toulouse est le siège de trois grands services sur lesquels repose toute l'organisation policière : la Police de sûreté, les Renseignements généraux, la Sécurité publique. À la tête de ces services, trois commissaires divisionnaires ont sous leurs ordres, dans leur branche respective, les services des neuf départements de la région.

*Transmission
du rapport du
commissaire
Fournera
du 12 avril 1943
au commissaire
divisionnaire chef
du service régional
de la police
judiciaire.
AD 31*



On le constate au fil des pages, les relations familiales et professionnelles, les liaisons amoureuses ou affectives, les logements sont passés au crible et révèlent parfois au fil des interrogatoires des complicités et des solidarités familiales et politiques. Bien sûr, en premier lieu, pour les arrêtés et leurs familles et amis mais aussi pour

Pierre Guerre, épicier à Bagnères-de-Luchon, et considéré comme le chef de ce réseau de résistance. Sa femme Isabelle née Martin est jugée complice et sera enfermée au camp de Brens dans le Tarn alors qu'il est en fuite et toute sa parentèle est soupçonnée de complicité souvent avec raison : son beau-frère Vincent Martin, la jeune sœur de sa femme, Georgette Pène et surtout le beau-père de Vincent Martin, Paul Pène gardien-poudrière au Lac Bleu dans le cirque du Lys. Les noms



*Photo
de Paul Saubadie.
AD 31*



*Photo
de Robert Caussat
en 1938
(collection
Bettini del Rio)*

de Jean Mazerolles et de Paul Saubadie émergent peu à peu comme les autres maquisards impliqués et en fuite. Leurs parents sont interrogés et surveillés, la maison de Paul Saubadie perquisitionnée, son père doit fournir sa photographie aux autorités.

Les très nombreux rapports de police et de gendarmerie, nous en avons compté 12 du 15 mars 1943 à la condamnation des accusés le 17 mars 1944, sont des sources d'histoire de la Résistance. Le rapport du 12 avril 1943 du commissaire Fournera propose une analyse des faits et une analyse politique de l'événement qui seront confirmées tout au long de l'enquête. Avec les PV d'interrogatoire, ces rapports nous permettent de compléter tout ce qui a déjà pu être écrit sur cette affaire et dont nous avons rendu compte dans notre revue (n°48) sous la plume d'Alain Lauret et de manière générale tout ce qui a été écrit sur Robert Caussat. Car il était une figure de la Résistance Haute-Garonnaise et à son retour de déportation du Blagnac d'après-guerre. Enfin il fut l'un des fondateurs et ami de notre association.

L'OBSESSION ANTICOMMUNISTE DE VICHY ET DES OCCUPANTS

Toutes les personnes concernées sont victimes de la féroce répression anticommuniste de Vichy et des Allemands et une grande question structure l'enquête policière et judiciaire d'Esténois. Comment s'organise la résistance communiste dans le Comminges, à Toulouse et dans les Hautes-Pyrénées en ce début d'année 1943 qui marque l'essor de la Résistance dans notre région, ce qui inquiète manifestement le pouvoir en place et les Allemands ? Les premiers maquis sont apparus début

1943 dans notre région et prennent de court les autorités. Un cambriolage par des militants communistes à la mairie d'Agen dans la même période (la nuit du 2 au 3 avril) et assez semblable à celui d'Esténos entraîne une enquête fouillée et conduit à 23 arrestations. Seize personnes seront écrouées pour finir.

Le commissaire Fournera et le capitaine Devès d'Agen (la 8^e compagnie de sûreté de Toulouse a aussi la main sur cette enquête) cherchent les similitudes entre les deux événements et surtout souhaitent décrypter la stratégie communiste. Le juge d'instruction d'Agen, Reynaud, dans sa commission rogatoire, demande qu'on détermine si le mouvement FTP est un mouvement à tendance communiste ou s'il a été noyauté par des communistes. La conclusion de l'enquête est lapidaire, les deux affaires de cambriolage de mairie, Esténos et Agen ainsi qu'un tract communiste trouvé à Toulouse montrent que « *les FTP sont communistes par leurs buts, leur méthode et leurs cadres qui ont appartenu à la III^e Internationale* ».

Il est intéressant de citer quelques extraits du tract trouvé à Toulouse qui reprend le manifeste adressé le 10 février 1943 par le Général de Gaulle aux membres du comité central du PCF.

« *L'arrivée de Fernand Grenier (à Londres NDRL), l'adhésion du PC au comité national qu'il m'apporte en votre nom, la mise à disposition en tant que Commandant en Chef des Forces Combattantes Françaises des vaillantes formations de Francs-Tireurs que vous avez constituées, voilà autant de manifestations de l'Unité Française* ».



Gabriel Péri
en 1932
(Wikipédia)

Le texte signé de Gaulle et reproduit sur le tract communiste ne laisse aucun doute au rédacteur du rapport, le commissaire Fournera, sur la nature communiste des FTP. Il reflète aussi la crainte des autorités tant de Vichy que de Berlin de la jonction des différents mouvements de résistance et de libération sous l'autorité du général de Gaulle.

On comprend mieux les réactions suscitées par le cambriolage de la mairie d'Esténos et la volonté de créer un groupe de FTP baptisé Gabriel Péri selon les dires de Robert Caussat et Jean Bertrand. Ce nom est lui-même une signature, car Gabriel Péri, député et membre du comité central du Parti communiste, fut arrêté

comme résistant et fusillé comme otage par les Allemands le 14 décembre 1941 au Mont Valérien.

L'ORGANISATION LOCALE DU PARTI COMMUNISTE

Robert Caussat et Jean Bertrand font partie de la mouvance communiste. Ils ne s'en cachent pas, le revendiquent même au long des interrogatoires et leur première condamnation est immédiatement repérée. Avant de monter à la grange qui leur sert de base, Jean Bertrand écrit dans le carnet rouge retrouvé sur lui « *Je prends le maquis* ». Et le 19 mars interrogé à la prison de Saint-Gaudens par le commissaire Fournera il déclare : « *Voici dans quelles circonstances j'ai été amené à exercer ces fonctions. Ayant rencontré Amiel, employé de la SNCF à Toulouse que je connaissais aux « Amis de l'URSS », celui-ci m'a demandé fin décembre 1942 de reprendre de l'activité et plus particulièrement de former un groupe de FTP. J'ai accepté au bout de quelques jours* ».

Lors de son interrogatoire du 17 avril devant le juge Theodaly, Robert Caussat déclare : « *Depuis l'âge de 11 ans où je suis rentré dans la métallurgie j'ai été immédiatement*

sous l'influence de la propagande communiste. J'ai toujours vécu dans cette atmosphère sans jamais avoir voulu m'en libérer ».

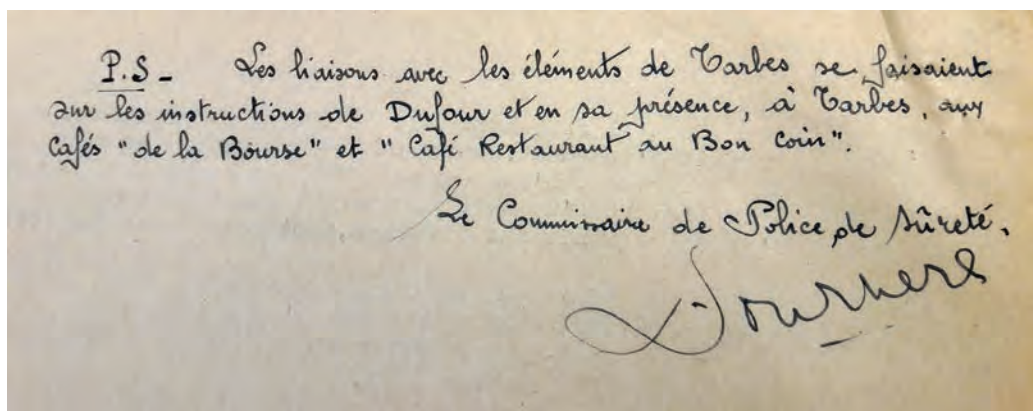
L'enquête policière et judiciaire recherche l'organisation du parti et qui sont ses chefs. Très vite, Georges Ducel, l'instituteur, et le cheminot Amiel, chefs régionaux de la Résistance communiste, sont identifiés et cités dans les interrogatoires et les rapports, l'agent de liaison Henri Dufour est cité mais non identifié par les policiers. Tous les trois ont fourni les indications et l'argent à J. Bertrand pour organiser un maquis avec l'aide de R Caussat qui se trouvait près de son frère et sa belle-sœur à Cantaous Tuzaguet dans les Hautes-Pyrénées où il travaillait comme ouvrier agricole après sa libération.



Georges Ducel.
Le Maitron.
Cliché fourni
par sa famille

LES PSEUDOS DES CONTACTS PEUPLENT LES INTERROGATOIRES

Les pseudos des contacts et leur physique « supposé » (« Dufour », « Louis », « Emile », « Paul », « Justin » qui contrairement à son prénom est une jeune femme blonde de 30 ans, maquillée, « Cyprien » ...) peuplent les interrogatoires sans que nous sachions avec certitude s'ils ont été reconnus par les enquêteurs. Les modes de contact sont décrits, dans des cafés ou des bars toulousains, place Esquirol près des Cafés Biec, devant la compagnie française à Toulouse, dans les cafés tarbais, au café de Madrid à Pau, à la foire et au marché de Montréjeau, au café Cardinal, près de la porte condamnée de l'église de Montréjeau, à la gare de Montréjeau ou de Saléchan... Les relations avec les autres mouvements de résistance intéressent particulièrement les enquêteurs ; Jean Bertrand fait part d'un entretien en compagnie de Dufour sur une route isolée avec un nommé « Henri », chef du réseau Combat de la zone Capvern-Lannemezan. On veut connaître toutes ses caractéristiques physiques. De même, Jean Bertrand évoque une rencontre à Tarbes, toujours avec



Mention
manuscrite
du commissaire
Fournera
sur un de
ses rapports.
AD 31

Dufour avec un chef FTP dont il ne connaît pas le nom au café-restaurant du Bon coin. Ses contacts avec Dufour avaient lieu aussi au café de la Bourse. On imagine sans peine la surveillance dès lors exercée sur ces lieux.

La Haute-Garonne a constitué la 4e Région FTPF et ses effectifs étaient repartis entre 4 compagnies. La 3403e compagnie correspondait au secteur qui regroupait Boulogne-sur-Gesse, Montréjeau, Saint-Gaudens et Luchon. En dehors de Toulouse,

c'est dans cette zone de pré-montagne et de haute-montagne que les activités de résistance ont été les plus nombreuses et les plus complexes centrées autour de la constitution des maquis, des passages vers l'Espagne et des parachutages. On peut comprendre l'extrême attention portée à l'épisode d'Esténos par les autorités et leur volonté de résoudre une à une toutes les questions qui surgissent.

RETOUR SUR LA GENÈSE DE L'AFFAIRE D'ESTÉNOS : UN CAMBRIOLAGE QUI TOURNE MAL

À Esténos, un petit village du Comminges, le lundi 15 mars 1943, à 7 h 50, l'institutrice Marie-Louise Lafforgue, de retour d'un week-end chez ses parents, arrive



Photo de la fenêtre brisée.

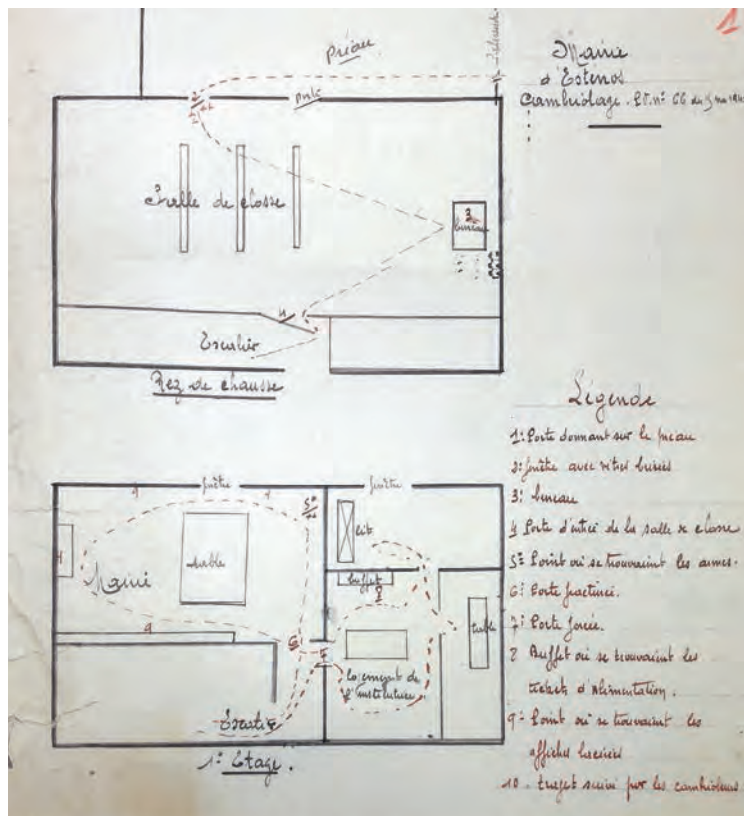
Dossier de la gendarmerie de Saint-Gaudens. AD 31

pour ouvrir sa classe située dans la mairie. Elle s'aperçoit immédiatement que la mairie et son appartement ont été cambriolés et alerte le maire Simon Gros. Une fenêtre a été découpée avec un diamant.

L'affaire est grave car 15 fusils et un revolver appartenant à des particuliers et déposés dans le bureau de

la mairie ont disparu. Le maire avise la gendarmerie de Cierp qui se rend sur les lieux. Ont disparu aussi des bons d'alimentation, des pages du registre de recensement et on a dérobé à l'institutrice 300 francs, 3 kg de haricots blancs et un demi-litre d'huile. Les gendarmes contactent le parquet de Saint-Gaudens qui délivre

une commission rogatoire.



Plan dessiné par les gendarmes du rez-de-chaussée et du premier étage de la mairie d'Esténos expliquant le cambriolage.

AD 31

Au cours des investigations, un gendarme découvre un bout d'étiquette en bois sur le chemin muletier menant à la montagne de Cierp à l'ouest. Cette étiquette avait appartenu à une des armes détenues dans la mairie. Elle indique la direction de la fuite des voleurs. Une patrouille part à 10 h, trouve la grange qui servait de refuge aux maquisards à Cuhéreich et vers 17 h 30 à 1200 m d'altitude au

Caussat est en possession de deux relevés du matériel d'armement du groupe FTP écrit de sa main sous la signature Simon RM et de deux plans tirés par lui-même sur les voies de communication de la région. Il est interrogé le 18 mars à la prison de Saint-Gaudens par le commissaire Fournera et l'inspecteur Mouly. Les enquêteurs lui montrent un agenda de 1943 constituant le journal de bord du groupe de combat Gabriel Péri avec inscription sur les pages allant du 1er janvier 43 au 13 mars inclusivement et Caussat déclare à ce moment-là : « *Je reconnais le carnet que vous me présentez et plus particulièrement je reconnais avoir écrit sur ce carnet à diverses dates, diverses notes signées Simon RM et plus particulièrement des relevés de l'armement du groupe de combat Gabriel Péri. Ce document est la preuve flagrante de mon activité que vous m'avez démontrée en me le produisant* ».

Bertrand et Caussat possèdent aussi des fausses cartes d'identité dont l'une au nom de Louis Cazenave avec le vrai tampon de la mairie de Bagnères-de-Luchon entraînera tout l'appareil judiciaire et policier dans cette ville tout au long du printemps 1943. Ils sont écroués à la maison d'arrêt de Saint-Gaudens après avoir déposé pour une première fois à la gendarmerie de Cierp.

Dès le 16 mars 1943, le lendemain, une première note intitulée « *Vol d'armes à la mairie d'Esténos* » du commissionnaire divisionnaire de la Sûreté est adressée au préfet régional et transmise à Vichy. Elle indique que la 8^e brigade régionale de police de Sûreté de Toulouse enquête. Et le 18 mars 1943, une enquête approfondie sur l'activité communiste (FTP) dans la région de Luchon est diligentée par le procureur de la République de Saint-Gaudens et confiée au capitaine Pierre Fournera de la Brigade régionale de Sûreté.

UNE CAISSE REMPLIE D'EXPLOSIFS

Mais l'affaire connaît un deuxième rebondissement, car le 19 mars 1943, le commissaire Fournera et l'inspecteur Mouly se rendent à Cuhéreich, à 7 km d'Esténos, dans la grange qui a servi de base aux maquisards pendant quelques jours pour la perquisitionner. Chemin faisant, ils rencontrent le propriétaire Bertrand Balestas descendant de la cabane avec ses bêtes et lui ordonnent de les accompagner pour une perquisition. Il déclare qu'il avait prêté sa cabane à Pierre Guerre à la demande du beau-frère de celui-ci, Vincent Martin, un de ses voisins.

Grange
pyrénéenne



Ils ne trouvent rien dans la grange et dans la cabane à part un almanach de l'Humanité de 1939, une lampe à acétylène qui aura ensuite son importance et un bidon militaire. Mais l'inspecteur Mouly s'éloigne et fouille une ruine à 100 m à la lisière du bois. Il trouve une caisse en bois remplie d'explosifs (120 cartouches, 92 m de cordon Bickford, 1,5 kg de poudre noire), d'armes et de munitions. La dynamite provient en fait de la société EHP Luchon (Entreprise des grands travaux hydrauliques) qui mène au même moment de grands travaux d'aménagement hydraulique en lien avec le barrage et la centrale du Portillon ouverts en 1941. En 1943, le chantier se situe dans le cirque du Lys et au Lac bleu pour la construction d'un tunnel. De plus les inscriptions sur les cartouches de dynamite issues de l'usine Nobel à Paulilles dans les Pyrénées-Orientales permettent de dater le vol et le lieu du vol. L'affaire s'aggrave !

LA HIÉRARCHIE DU GROUPE



*Armes, munitions
et almanach saisis
à Cuhéreich.
Rapport de la
gendarmerie.
AD 31*

Différents interrogatoires sont menés auprès des arrêtés et des suspects, des recoupements sont effectués. Il en ressort que Jean Bertrand était l'ICP (instructeur commissaire politique) du groupe de combat FTP Gabriel Péri. Robert Caussat était le RM (responsable militaire) nommé Simon. Il tenait une comptabilité de leur armement. Pierre Guerre était leur chef local, son pseudo était Émile.

J. Castagnet réitère ses déclarations, il n'est là que pour échapper au travail obligatoire en Allemagne, ce que confirment ses camarades. Il a eu un contact à Pau au café de Madrid qui le met en relation avec J. Bertrand. Le 13 mars, il prend le train à Pau pour Montréjeau en même temps que Jean Mazerolles sous la surveillance de « Louis et Pierre » avant qu'ils ne se rendent chez Robert Caussat au Boila sur la commune de Saint-Laurent-de-Neste et de là à la grange de Cuhéreich.

Comme pour les autres mouvements de résistance, le refus par les jeunes du travail forcé en Allemagne, que l'on retrouve sous le mot « Relève » dans tous les interrogatoires de cette affaire, peuple les maquis ou entraîne les jeunes à passer

en Espagne. Le principe du Service du Travail Obligatoire suscite une hostilité quasi unanime contre l'occupant et contre le régime.

Deux questions annexes nous plongent dans le dédale des interrogatoires, perquisitions, déclarations et des différents rapports : qui a pu fournir à Robert Caussat une fausse carte d'identité mais avec le vrai tampon de la mairie de Luchon ; et qui a fourni les explosifs que possédaient les maquisards et qui proviennent de l'entreprise EHP de Luchon et de ses chantiers dans la montagne ? Nous y reviendrons dans un prochain article.

LES TROIS PREMIÈRES SEMAINES DE L'ENQUÊTE : UNE DÉBAUCHE D'ACTIVITÉ DES JUGES, POLICIERS ET GENDARMES

Au cours des trois premières semaines, du 15 mars au 4 avril, les enquêteurs et les juges n'arrêtent pas et mènent une activité frénétique. Ainsi nous avons compté cinq comparutions et interrogatoires de Robert Caussat, trois de Jean Bertrand et un de Jean Castagnet. Bien évidemment, nous ne savons rien de la tonalité des interrogatoires et des moyens utilisés pour obtenir des réponses aux questions ou des aveux.

Les trois procès-verbaux nous renseignent sur l'arrestation en flagrant délit, les résultats des fouilles et sur les objets saisis mis sous scellés au greffe du tribunal de Saint-Gaudens. Les dépositions des témoins, l'institutrice Marie-Louise Lafforgue et le maire Simon Cros nous font vivre « le lieu du crime ». Les visites domiciliaires, les perquisitions ciblent la grange de Cuhéreich, le domicile de Balestas le propriétaire de la grange, le domicile de Robert Caussat au Boila, celui de sa belle-sœur Marie-Louise au Cantaous. Enfin, douze interrogatoires de personnes sont menés dont sept à Luchon. Ils ciblent les suspects : la famille de Robert Caussat et de Jean Bertrand, celle de Pierre Guerre à Luchon, le personnel de la mairie de Luchon, le directeur et les employés de l'EHP, le maître-mineur au Lac Bleu, le garde-poudrière Paul Pène et sa femme Adèle...

COUP DE TONNERRE : JEAN BERTRAND S'ÉVADE, LES ALLEMANDS INTERVIENNENT

Dans la nuit du 16 au 17 décembre 1943, Jean Bertrand s'évade de l'hôpital de Saint-Gaudens où il avait été transféré dans le pavillon de la chirurgie puis dans un pavillon isolé, sur recommandation des médecins à cause de problèmes pulmonaires (tuberculose). Il était placé sous la surveillance de la gendarmerie (10 gendarmes mobilisés). Dans la nuit, il demande à aller aux toilettes et s'évade à la barbe des gendarmes. À l'approche de l'hiver, il n'est vêtu que d'un chandail, d'une chemise, d'un caleçon court et de sandales. La fouille frénétique de l'hôpital, la battue dans les environs, les barrages sur les routes, les hôtels perquisitionnés à Saint-Gaudens et la gare surveillée ne donnent rien. Le sous-préfet se transporte sur les lieux. La veille, le 16 décembre, son père, cuisinier en chef du grand hôtel à Toulouse, lui avait rendu visite en présence de trois gendarmes. Il est immédiatement interrogé et nie avoir eu connaissance de quoi que ce soit. Le parquet demande une poursuite des gendarmes concernés.

Dans la foulée, le 18 décembre, le capitaine allemand Fugmann, commandant du détachement des troupes d'occupation à Saint-Gaudens, accompagné de 2 inspecteurs de la police allemande en tenue, se présente à la gendarmerie de Saint-Gaudens et exige la remise immédiate de Caussat et de Castagnet. Ils ont été alertés par l'évasion de Jean Bertrand et soupçonnent peut-être des complicités parmi les gendarmes. De plus, leur sont parvenus des rumeurs d'évasion possible

de R Caussat et J Castagnet. Le capitaine Du Lorier les accompagne à la prison de Saint-Gaudens où ils renouvellent leur demande d'extraction.

Mais le gardien-chef demande aux Allemands les pièces réglementaires. Ils ne les ont pas. Il téléphone alors au sous-préfet qui est absent et joint le chef de cabinet de la préfecture de région à Toulouse. Celui-ci refuse devant l'absence des pièces. Les Allemands téléphonent depuis la prison à la police allemande à Toulouse et indiquent que l'extraction aura lieu dans deux ou trois jours et qu'ils tiennent le gardien-chef et le capitaine responsables de la présence des détenus. Immédiatement, le lendemain, le 19 décembre, R. Caussat et J. Castagnet sont transférés par la police française à la prison Saint-Michel à Toulouse, la prison militaire n'ayant pu les recevoir. Ils y resteront jusqu'à leur condamnation. Vraisemblablement dans cette affaire, les autorités françaises ne voulaient pas recevoir d'ordre des Allemands mais se trouvaient constamment sous leur regard. On sait que la police nazie se méfie de ses collègues français qu'elle juge peu fiables.

Il est vrai qu'Esténois et Bagnères-de-Luchon étaient dans la zone réservée pyrénéenne sous contrôle allemand. Cette zone était de profondeur inégale, entre 10 et 30 km et tous les habitants de la zone devaient posséder une carte d'identité spéciale portant un tampon rouge apposé par les maires. Tout déplacement était subordonné à un sauf-conduit délivré par les autorités allemandes. La frontière était de plus une zone interdite et les Allemands pouvaient y tirer à vue. Enfin, la présence allemande à Bagnères-de-Luchon était forte car la ville était le siège de la Grenzpolizei, la police des frontières au sein de la Gestapo.

DE TRÈS LOURDES CONDAMNATIONS

Le 19 décembre 1943, la mécanique infernale qui va conduire à de très lourdes condamnations des accusés se met en marche. Le juge d'instruction de Saint-Gaudens décide que les quatre accusés présents ou en fuite seront traduits devant la section spéciale de la Cour d'appel de Toulouse. Le 21 décembre il précise l'accusation : pour J. Bertrand, R. Caussat et P. Guerre cambriolage, possession d'armes sans autorisation et actes de propagande communiste et anarchiste ; pour J. Castagnet, détention d'armes sans autorisation. Ce même jour le 21 décembre 1943, les avocats des accusés maîtres Guèze et De Bertrand Pibrac en sont avisés par le greffier par lettres recommandées. Nous apprendrons après-guerre que maître Armand De Bertrand Pibrac dirigeait en fait le *Front National* (mouvement



Dossier du tribunal de Saint-Gaudens sur la procédure à l'encontre des accusés et leur traduction devant la section spéciale de la cour d'appel de Toulouse. AD 31

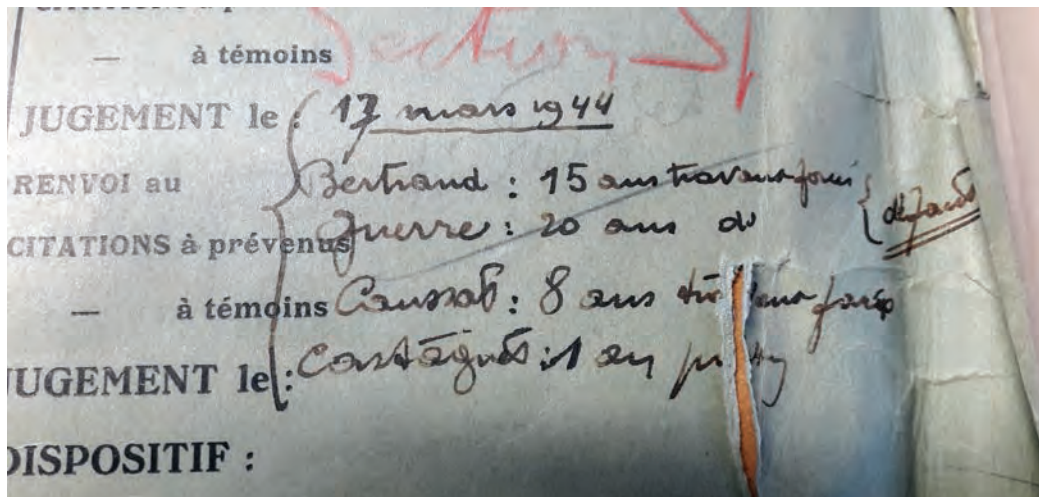
d'obédience communiste) à Saint-Gaudens et était un camarade des accusés.

Les cours spéciales avaient été mises en place sous la pression des occupants dès 1941. Il s'agit d'un tribunal d'exception compétent en matière de communisme et d'anarchisme, mais aussi de « subversion sociale et nationale » et d'attentat à la sûreté extérieure de l'État. Elles jugent en dernière instance, aucun recours n'est possible et elles violent plusieurs règles de droit : absence d'énonciation des motifs, aucun recours ni pourvoi, pas de rétroactivité.

Le 4 mars l'huissier Lasallas amène une convocation à comparaître devant la section spéciale à la maison d'arrêt de Toulouse pour R. Caussat et J. Castagnet, les seuls présents au procès. Le jugement est prononcé le 17 mars 1944. Ils sont prévenus de vol qualifié, détention d'armes et explosifs, activité communiste.

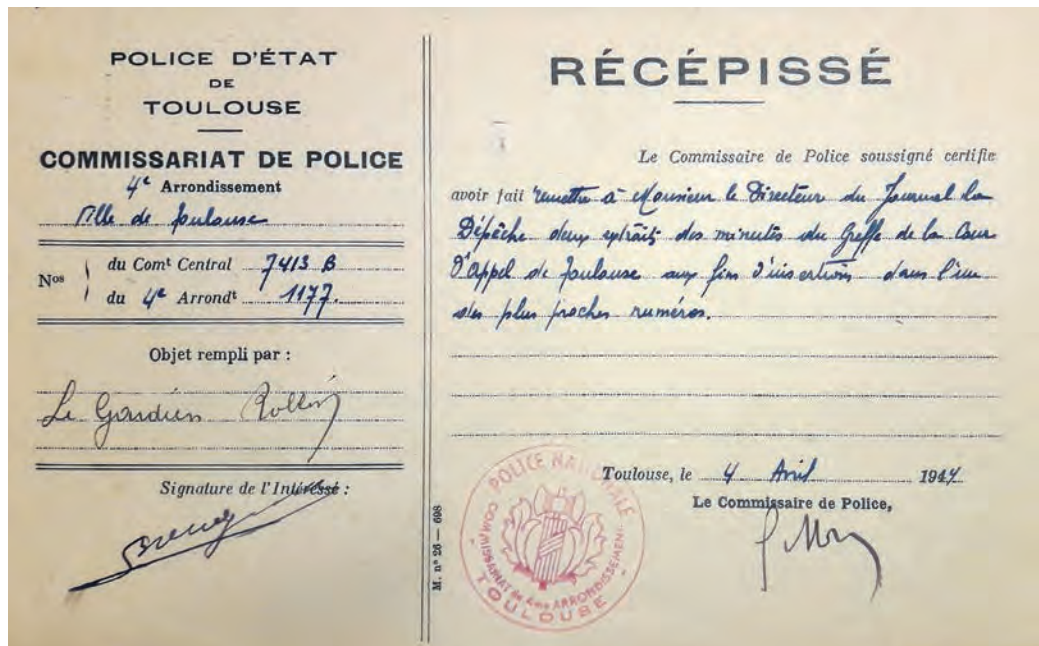
- Pierre Guerre est condamné par contumace à 20 ans de travaux forcés.
- Jean Bertrand est condamné par contumace à 15 ans de travaux forcés.

-Mention
manuscrite
sur le dossier de
mise en accusation.
AD 31



- Robert Caussat est condamné à 8 ans de travaux forcés.
- Jean Castagnet à 1 an d'emprisonnement.

Pour J. Bertrand et P. Guerre, en fuite au moment du jugement, le président de la cour spéciale Escudier décide l'insertion dans 3 journaux et sur la porte de leur domicile de leur condamnation. Le PV d'affichage au domicile de Jean Bertrand



30 rue Benjamin Constans à Toulouse est effectué par l'huissier Francisque Lasallas le 8 avril sur la porte. Il réclame 72 francs au tribunal pour cette exécution. Ce même jour, l'huissier Jean Rouede de Bagnères de Luchon remet le jugement entre les mains de l'épouse de Pierre Guerre. Il réclame 60 francs au tribunal.

La déclaration est remise à la *Dépêche du Midi* le 4 avril 1943 comme en atteste le justificatif conservé dans les archives de la Haute-Garonne.

Après-guerre, les accusés seront amnistiés sur instruction du parquet comme le montre une inscription sur leurs dossiers judiciaires sous la signature du greffier en chef.

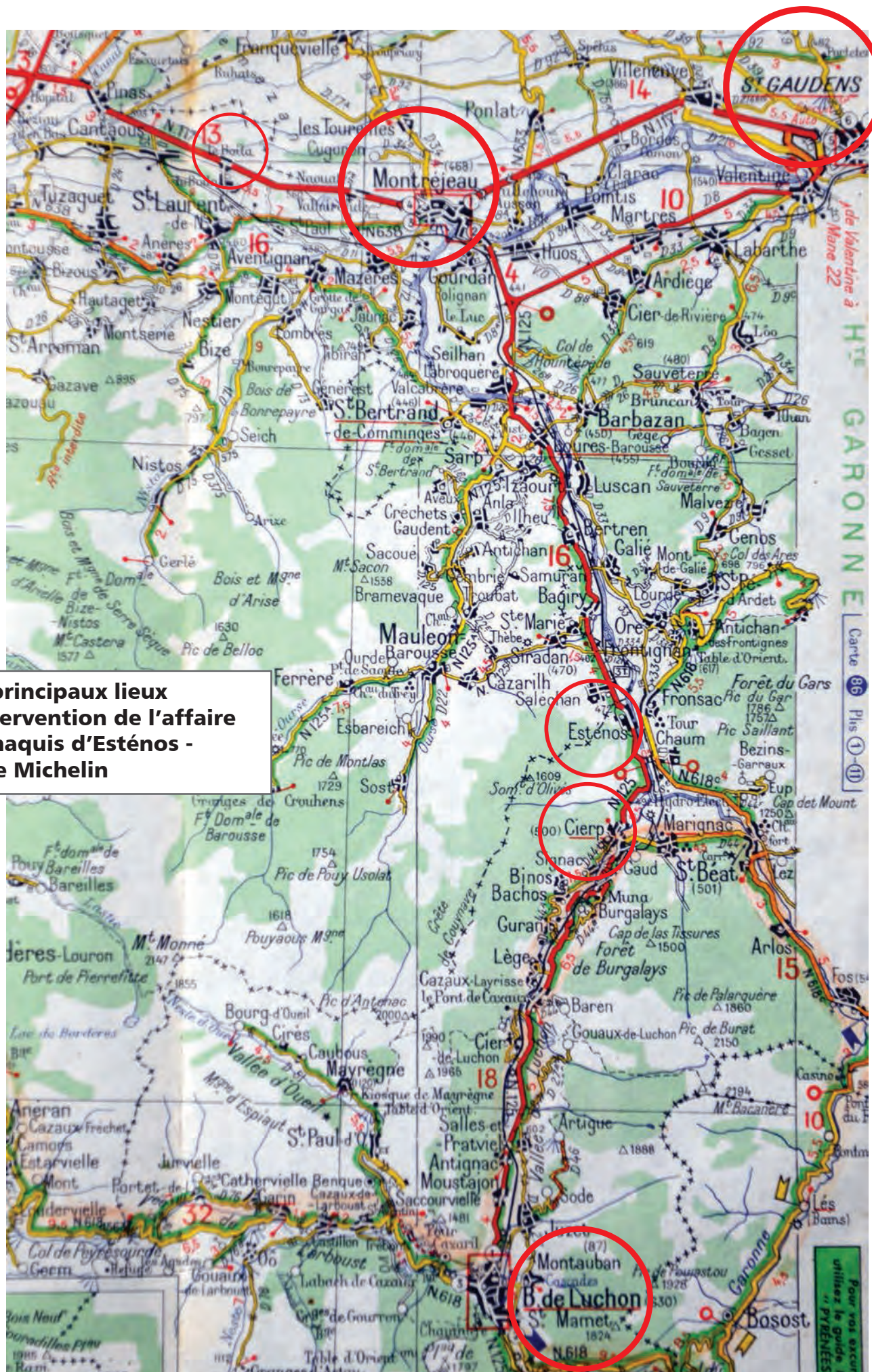
Ce premier article explore en profondeur l'enquête policière et judiciaire à partir de nouvelles pièces à disposition des historiens. L'enquête est centrée sur la connaissance et le fonctionnement de la Résistance communiste à travers son organisation clandestine, ses lieux de contacts, ses modes d'action et bien sûr les hommes et les femmes qui la composent. Les documents consultés n'indiquent à aucun moment que la violence a été utilisée pour obtenir cette somme d'informations. Mais là, ce sont les témoignages et l'histoire orale qui ont renseigné les historiens, en particulier après-guerre, sur les très dures pratiques d'interrogatoire. Ainsi Angèle Del Rio Bettini qui avait participé au commando des



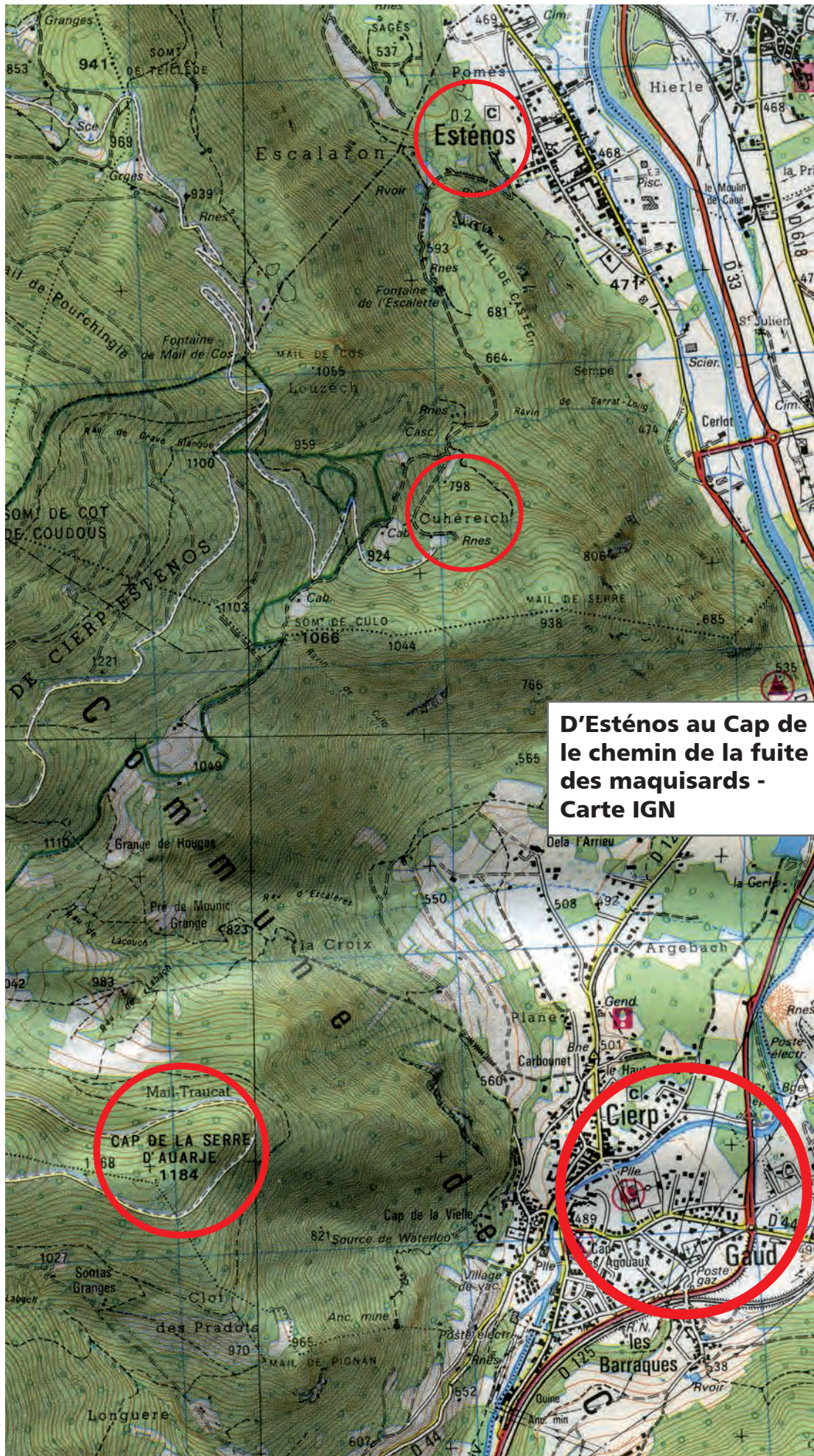
*La vallée du Lys.
Wikimédia
Commons*

tracts à Toulouse écrira après-guerre avoir vu dans les locaux de la police ses compagnons battus et un jour Robert Caussat évanoui sur le sol. Dans le prochain numéro de notre revue nous reviendrons sur l'enquête menée à Bagnères-de-Luchon entre confidences dans les cafés et recherche d'explosifs dans le cirque du Lys et sur le destin de Pierre Guerre passé en Espagne et qui réussit à rejoindre les Forces Françaises Libres et la fameuse Deuxième DB du Général Leclerc..

Vous trouverez à la suite un article de Suzanne Béret consacré à Robert Caussat. Merci beaucoup à Didier Chapuy pour les recherches généalogiques.



Les principaux lieux d'intervention de l'affaire du maquis d'Esténois - Carte Michelin



**D'Esténos au Cap de la Serre,
le chemin de la fuite
des maquisards -
Carte IGN**

L'ouverture totale des archives de la Seconde Guerre mondiale

La communication des archives repose sur des textes législatifs et administratifs. La situation est particulièrement sensible pour la période de l'occupation allemande et du régime de Vichy sans qu'il soit besoin de s'étendre. Depuis l'arrêté du 24 décembre 2015, l'ensemble des archives relatives à la Seconde Guerre mondiale, y compris celles de l'épuration, sont désormais accessibles à tous sans nécessité de recours et en particulier les archives des juridictions d'exception de Vichy et les archives de la police judiciaire. Cette décision prise par le Président Hollande avait pour but « de contribuer à lutter contre le révisionnisme, l'altération de la mémoire, l'oubli et l'effacement ». Les documents consultés se trouvent aux Archives départementales de la Haute-Garonne ou des inventaires ont été réalisés par les archivistes : la police de sûreté contre les ennemis du régime (1937-1950) et le répertoire méthodique des juridictions d'exception de la Seconde Guerre mondiale. 70 pièces ont pu être consultées : PV d'arrestation, d'interrogatoire, de mise sous scellés, de visite domiciliaire, de déclaration... ainsi que les très nombreux rapports de la 8e brigade de sûreté de Toulouse sur les activités communistes dans son ressort adressés aux autorités locales, à Vichy et communiqués aux occupants allemands. Enfin, les dossiers conservent de nombreuses photographies et en particulier de la mairie et de l'école cambriolées.

Quelques éléments bibliographiques sur Jean Bertrand et Jean Castagnet

Jean Bertrand reste à jamais l'inventeur de la machine qui a servi à projeter des tracts anti-Vichy sur le cortège du Maréchal Pétain lors de sa première visite à Toulouse en novembre 1940. Ce fut un des premiers actes de résistance en France. Ses jeunes amis communistes et lui-même furent condamnés à de lourdes peines. Lors de sa deuxième arrestation en 1943 les dossiers de la police indique qu'il était né le 22 juillet 1922 à Toulouse de François et Honorine Morère. Il était célibataire et sa profession était agent technique, il avait fait des études supérieures. Il demeurait 30 rue Benjamin Constant à Toulouse. Il décède le 18 juillet 1990 en Allemagne après une vie aventureuse sur laquelle nous reviendrons.

L'autre condamné Jean Castagnet était né le 9 janvier 1915 à Higuières-Souye (Basses-Pyrénées actuel département des Pyrénées Atlantiques), de Joseph et Catherine Antony-Larras. Lui aussi célibataire, il était mécanicien et demeurait Chemin Philippou à Pau. Il décède le 29 octobre 1970 à Paris 13^e vraisemblablement à l'hôpital et résidait à ce moment-là à Breuil Pont de l'Eure ou il était artisan-maçon.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Archives départementales de la Haute-Garonne

Fonds du cabinet du préfet régional : M 1904

Fonds du service régional de police de sûreté : 5795 W 22/5795 W 23/ 5795 W 102/ 5795 W 1260/5795 W 1290/5795 W 1293/ 5795 W 1968

Arnal André. 3 cantons Haut-Garonnais dans la Guerre. Ed. Empreinte, 2018

Charnay Annie. Les sources de l'histoire de la seconde guerre mondiale aux archives départementales de la Haute-Garonne. In : Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale, Tome 104, N°199-200, 1992. les années quarante dans le Midi. pp. 483-499.

Estèbe Jean. Toulouse 1940-1944. Perrin 1996.

Goubet Michel et Debauges Paul. Histoire de la Résistance Haute-Garonne. Milan 1986.

Souriac René (sous la direction) Comminges et Nébouzan Tome II. Société nouvelle d'éditions régionales et de diffusion 1984. Page 776 La Résistance en Comminges. Émilienne Eychenne.

<https://blogs.mediapart.fr/pierre-haffner/blog/170720/souvenirs-familiaux-de-luchon-et-d-ailleurs>

Site : Association pour l'Histoire de l'Administration des Douanes

<https://histoire-de-la-douane.org/pyrenees-sans-ausweis/>

Robert Caussat

homme exceptionnel

par *Suzanne Béret*

Robert Caussat, l'un des acteurs du cambriolage d'Esténos, a pour nous une importance toute particulière puisqu'il est à l'origine de notre association. Aussi, en complément de l'article d'Annie Thomas, nous allons à nouveau évoquer quelques événements marquants de sa vie.

Le « méfait » commis à Esténos qui n'est d'ailleurs pas le premier, vaudra à Robert Caussat l'internement à la Centrale d'Eysses située à Villeneuve-sur-Lot, prison française où sont regroupés par le Régime de Vichy les condamnés politiques résistants de la zone sud, les communistes en grand nombre et aussi les gaullistes. Né à Toulouse le 1^{er} octobre 1919 dans une modeste famille de travailleurs, Robert Caussat comprend très jeune la valeur et le sens de la devise républicaine. À Eysses, il va la mettre en pratique avec les autres détenus privilégiant toujours les notions d'égalité et de fraternité. Entre eux, tous nomment cette prison « la République d'Eysses ».

Mais surtout, ces hommes impatients de rejoindre le maquis pour reprendre la Résistance et libérer le territoire national, tentent une évasion collective le 19 février 1944 avec quelques armes obtenues grâce à la complicité de certains gardiens et des maquis extérieurs et bien sûr, Robert fait partie de ce soulèvement. Mais, malgré leur détermination, les détenus ne parviennent pas à sortir notamment à cause de l'arrivée de renforts allemands. La répression ne se fait pas attendre. Sur les mille deux cents patriotes, douze, tous communistes, sont fusillés le 23 février par un peloton français. Les autres, dont Robert Caussat, seront déportés, le 18 juin, au camp de Dachau, à 17 kilomètres au nord-ouest de Munich. Robert, comme ses compagnons d'infortune, va connaître les conditions inhumaines de ce camp. Bien souvent, pour remonter le moral de ses camarades, y mettant toute son envie de vivre, il chantera avec sa très belle voix. Plus tard, Robert préférera évoquer l'ambiance de partage et d'entraide d'Eysses plutôt que « l'enfer » de Dachau.

Il revient en juin 1945 avec un petit nombre de rescapés, dans un état facile à imaginer, affaibli, malade du typhus, d'une telle maigreur que sa propre mère ne le reconnaît pas. Une fois guéri, tout en militant au parti communiste, il reprend son ancien métier d'ajusteur-mécanicien dans les ateliers de Sud-Aviation (Il y était entré très jeune, juste après le certificat d'études). Doué intellectuellement et d'un esprit curieux, il obtient la fonction de bibliothécaire au centre Culturel de cette usine. Surtout, il va s'employer à faire connaître, toujours avec la modestie qui le caractérise, l'histoire de la Résistance auprès de tous les publics, scolaires, jeunes ou adultes en dehors des idées reçues et du culte du héros. Autodidacte, mais, avec la démarche d'un vrai historien, il recherche dans tous les lieux possibles (brocantes, vide-greniers et même déchetteries) les documents qui en parlent. Il amasse ainsi une immense collection de revues, de lettres, de photographies, d'objets... concernant la Résistance et d'une manière plus générale, la Seconde Guerre mondiale. Grâce à ces documents et aidée par Robert, Monique Kermel, alors bibliothécaire à Blagnac, monte une exposition sur la Résistance en février 1981. Impressionnés par la richesse du « fonds Caussat », le Colonel Serge Ravanel et d'autres Résistants comme le docteur Léon Contie, Germaine Ricard ...ont l'idée de créer une association

pour le mettre en valeur et s'en servir pour mieux faire connaître la période de la Résistance. Ils en parlent au maire, Jacques Puig, lui-même fils de Résistant, qui accepte à condition qu'une commission travaille sur l'histoire de Blagnac. En 1988, naît ainsi « l'Association pour l'étude et la représentation de l'histoire de la Résistance et de Blagnac » subventionnée par la commune et pourvue d'un bâtiment dès 1992 pour surtout abriter les documents de Robert et éventuellement recevoir du public. Le sigle se transforme trois ou quatre ans après en CERRAVHIS (Centre d'études, de recherche et de représentation audiovisuelle de l'Histoire).



*A l'occasion
du cinquantenaire
de la Libération,
le 19 août 1994,
Robert Caussat,
en blanc, entre
Jeannette Weidkmet
et Serge Ravanel
(cliché
Monique Kermel)*

En 2001, l'association prend le nom de « Blagnac, Histoire et Mémoire ». Robert en fait partie et met, en toute amitié, sa collection à notre disposition pour écrire les articles de la revue « Blagnac, Questions d'Histoire » qui existe depuis 1990. En général, souriant, plein d'humour, malgré les épreuves, il va vers les autres, s'intéresse à eux et attire leur sympathie. Mais, il est aussi capable de se mettre dans de grosses colères face à l'injustice.

Après le décès de Robert Caussat, survenu le 13 octobre 2010, pour lui rendre hommage, une salle, inaugurée le 20 septembre 2014, lui est dédiée au premier étage de l'ancienne « Maison de l'Histoire » (aujourd'hui Espace Germaine-Chaumel) où il est venu si souvent. Pourtant, ses amis de Blagnac, Histoire et Mémoire, qui en avaient fait la demande à la municipalité, auraient préféré un lieu plus visible, plus digne de cet homme exceptionnel.

Pour en savoir plus sur Robert Caussat, lire les revues Blagnac, Questions d'Histoire n° 22, 41 et 48

« Les Prés » : première école mixte

par *Suzanne Béret*

Les années 1960 voient la population blagnacaise augmenter en grande partie attirée par les emplois proposés par l'aéronautique. Sur le plan scolaire, cela entraîne la construction d'un collège comme nous l'avons déjà vu* mais aussi celle d'une nouvelle école primaire et maternelle qui va fonctionner dans des préfabriqués durant près de six ans.

CHOIX DE L'EMPLACEMENT

Dès le 26 novembre 1965, le conseil municipal, présidé par le maire, Jacques Puig, décide qu'un nouveau groupe scolaire s'avère nécessaire car les effectifs des classes du Centre, notamment ceux de la maternelle place Jeanne Hérisson, sont trop importants. Au sud de la commune, l'école de l'Aérogare absorbe les élèves du quartier, aussi la recherche d'un terrain se porte plutôt vers le nord. Elle aboutit rapidement.

Ce groupe dit « Barrieu » puis « Les Prés » du nom des lieux-dits se situera à « neuf cents mètres de la mairie » sur un terrain appartenant à Monsieur Pierre Daubèze, pris dans une vaste zone maraîchère et jouxtant une récente cité formée de deux immeubles et de plusieurs villas.

La transaction a lieu le 25 janvier 1966 sous forme d'échange. La commune acquiert



*Carte IGN
de 1964*

10960 mètres carrés évalués par les Domaines à 21840 francs arrondis à 22 000 francs. Ce montant relativement peu élevé s'explique par le fait qu'en contrepartie et de façon jugée équitable, la ville cède près du centre 542 mètres carrés à Monsieur Daubèze évalués à 40 francs le mètre carré. Le terrain acquis, inondable mais, heureusement, électrifié et pourvu de l'adduction d'eau, longe le chemin des Prés, voie étroite, non goudronnée et en mauvais état. Le branchement du gaz, demandé en août 1966, se fera en décembre.

PROJET ET PLANS

Selon les prévisions, le groupe se composera de 4 classes de maternelle et de 12 pour le primaire dont 5 pour les garçons, 5 pour les filles et 2 de perfectionnement (classe à effectif limité à 15 accueillant des enfants en difficulté). En définitive, le nombre de classes est conservé avec seulement une seule de perfectionnement et la mixité adoptée pour la première fois à Blagnac. S'ajoutent une cantine avec sa cuisine et 6 logements de fonction indépendants ainsi qu'un plateau d'évolution extérieur pour le sport. Le gymnase souhaité mettra une vingtaine d'années à se concrétiser.

Les plans sont confiés aux architectes Paul Gardia et Maurice Zavagno, 9 boulevard des Minimes à Toulouse. Ils prévoient une composition assez resserrée sans « système pavillonnaire » à cause de la relative exigüité du terrain. Des cheminements toujours abrités relient les différents bâtiments. La « vue intéressante au sud-ouest » et la présence d'une haie « de très beaux peupliers » servent de guides pour l'emplacement et l'orientation du groupe.

Pour les 4 classes de maternelle, ils bannissent « les classes couloirs » et privilégient une disposition autour d'une grande salle centrale en accord avec les nouvelles fonctions de l'école, la salle de repos étant visible de la classe des petits.

(voir plan de la maternelle page 43)

La partie réservée au primaire n'a qu'un étage pour que cette école garde « une taille humaine ». Le préau intérieur sert d'arrivée et de rencontre. Son rôle empêche



Hall d'entrée
avec la « galerie »
au premier étage
(cliché Ph.Garcia)

« la ségrégation entre les classes du rez-de-chaussée et de l'étage ». Une galerie commode pour les déplacements ou pour des expositions par exemple l'agrément tout autour. Une pièce séparée des classes accueille la direction et une autre le psychologue scolaire.

(voir plan Plan primaire page 44)

La cantine se présente en deux zones : l'une pour la maternelle, l'autre pour le primaire avec une entrée abritée bien distincte pour chacune.

Le 23 juin 1966, l'Inspecteur d'Académie autorise cette construction.

DÉBUTS DIFFICILES

En 1966, ces beaux plans et cette construction appartiennent encore au domaine des rêves. Les premiers élèves arrivent à la rentrée 1968. La maternelle dépendant de la directrice de celle du centre, fonctionne dans un préfabriqué où s'entassent près d'une centaine d'enfants : de la Petite section à la Grande en passant par la Moyenne avec une seule institutrice aidée par une employée municipale appelée à l'époque femme de service. Au bout de deux semaines, une deuxième enseignante est enfin nommée et s'occupe des petits et des moyens, la première garde les grands plus nombreux qui viennent régulièrement et toute la journée. L'année suivante,



*Préfabriqués
de la Maternelle*



*La classe de CP
1971-72*

il faut ouvrir une troisième classe. La directrice de la place Jeanne Hérisson ne voulant plus se charger de la direction, l'institutrice « des grands » assure l'intérim jusqu'à la nomination d'une directrice titulaire à la rentrée 1970.

En ce qui concerne le primaire : peu à peu des préfabriqués de plus en plus nombreux accueillent des élèves, garçons et filles, venant des écoles du centre. Ces classes couvrent tous les cours du CP au CM2 et, elles aussi deviennent indépendantes avec leur propre directrice en 1971.

Les élèves arrivent à pied depuis les villas toutes proches ou en bus, d'habitations plus éloignées, situées notamment au Ritouret.

La cantine se trouve toujours près de l'école du centre, des bus y amènent les élèves et les ramènent.

La cour de récréation commune à la maternelle et au primaire occupe l'espace gravillonné entre les préfabriqués, inondé lorsqu'il pleut beaucoup, obligeant la pose de planches pour aller d'une classe à l'autre.

Les enseignantes
1971-72



LA CONSTRUCTION

En juin 1971, le conseiller municipal, Monsieur André Fidenci, rapporteur des affaires scolaires, après une visite des lieux, s'insurge disant que « le projet de construction en dur ne sort toujours pas depuis six ans ».



M. Fidenci
(Cliché Julio
Kermel)

Les choses s'accélérent alors. Le maire, Jacques Puig accompagné de Messieurs Maga et Fidenci, vont à la préfecture, rencontrent le Secrétaire général ainsi que le Trésorier Payeur général. Celui-ci promet que « le préfinancement sera accordé en septembre prochain » et il autorise « le maire à lancer une adjudication par concours ».

- Étude des sols

Après l'achat du terrain, l'entreprise toulousaine FONCAPSOL entreprend un sondage du sol pour déterminer la faisabilité du projet. Jusqu'à 1,30 mètre de profondeur, elle ne trouve que du limon « très plastique » puis du sable mêlé de graviers et de galets et enfin de 4 à 6 mètres « de la marne ocre et verdâtre avec des

passages grésifiés durs formant un ensemble très compact ».

Cette entreprise fait remarquer que « *les terrains limoneux jusqu'à 4 mètres possèdent un pouvoir portant faible* ». Aussi, elle préconise d'adopter « *des appuis profonds* » par « *des pieux espacés de 7 mètres, de petit diamètre (48 centimètres), moulés sur place et ancrés de 1 à 1,50 mètre dans la formation marneuse pour mobiliser une charge portante de 50 tonnes* ».

- École en dur

Sur les cinq entreprises contactées fin 1971, deux seulement proposent la fabrication en dur : SOCAE pour un montant de 3 835 459 francs et DUC et MERIC pour 3 266 562 francs. Bien, sûr, le choix se porte sur cette dernière d'autant plus qu'elle communique un devis définitif s'élevant à 3 148 028 francs.

Le prix-plafond fixé par le Ministère de l'Éducation nationale ne doit pas dépasser 2 948 000 francs. La municipalité dispose de 80 % de subvention provenant de l'État, du Conseil Général et régional, d'un emprunt de 20 % remboursable en 30 ans. En supplément, elle doit trouver dans ses fonds propres 200 000 francs.

Le début des travaux prévu en décembre 1971 n'a lieu qu'en juin 1972 par la pose des piliers du côté de la maternelle dans un bruit assourdissant. Les deux classes de CP se réfugient dans les locaux du Centre aéré attenants.**

La rentrée 1972 s'effectue enfin dans une école toute neuve, très fonctionnelle.

Après des débuts difficiles, l'école des Prés, à l'emplacement excentré dû à une opportunité financière avantageuse, avait de bons côtés. Passés les grands chênes encore visibles, les élèves accompagnés de leur enseignant(e) pouvaient profiter



Carte IGN
1975

de la campagne, apprendre le nom des plantes : vigne, céréales, fleurs sauvages etc.

Malgré le percement du cheminement des Maraîchers et la construction du lotissement face à l'entrée, elle reste, encore de nos jours, proche des jardins et des champs, mais jusqu'à quand ?

NOTES

* voir la revue Blagnac, Questions d'histoire n° 56, novembre 2018

** 1971-72 est la dernière année (du moins dans cette école de Blagnac) du porte-plume (et de l'encrier) remplacé par le stylo à billes à la rentrée suivante.

SOURCES

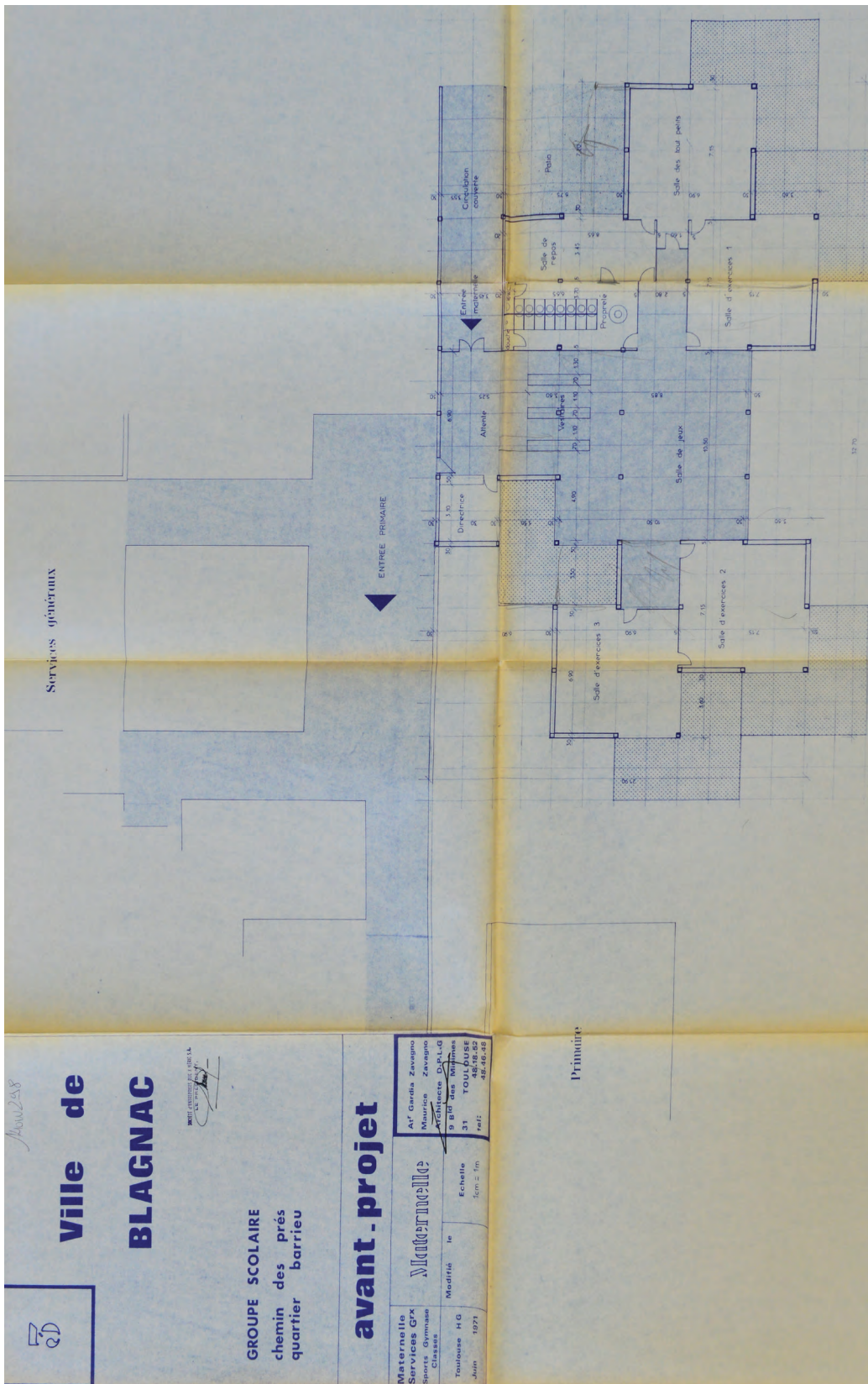
Archives municipales de Blagnac

Série D : 1D32, 1D33, 1D34

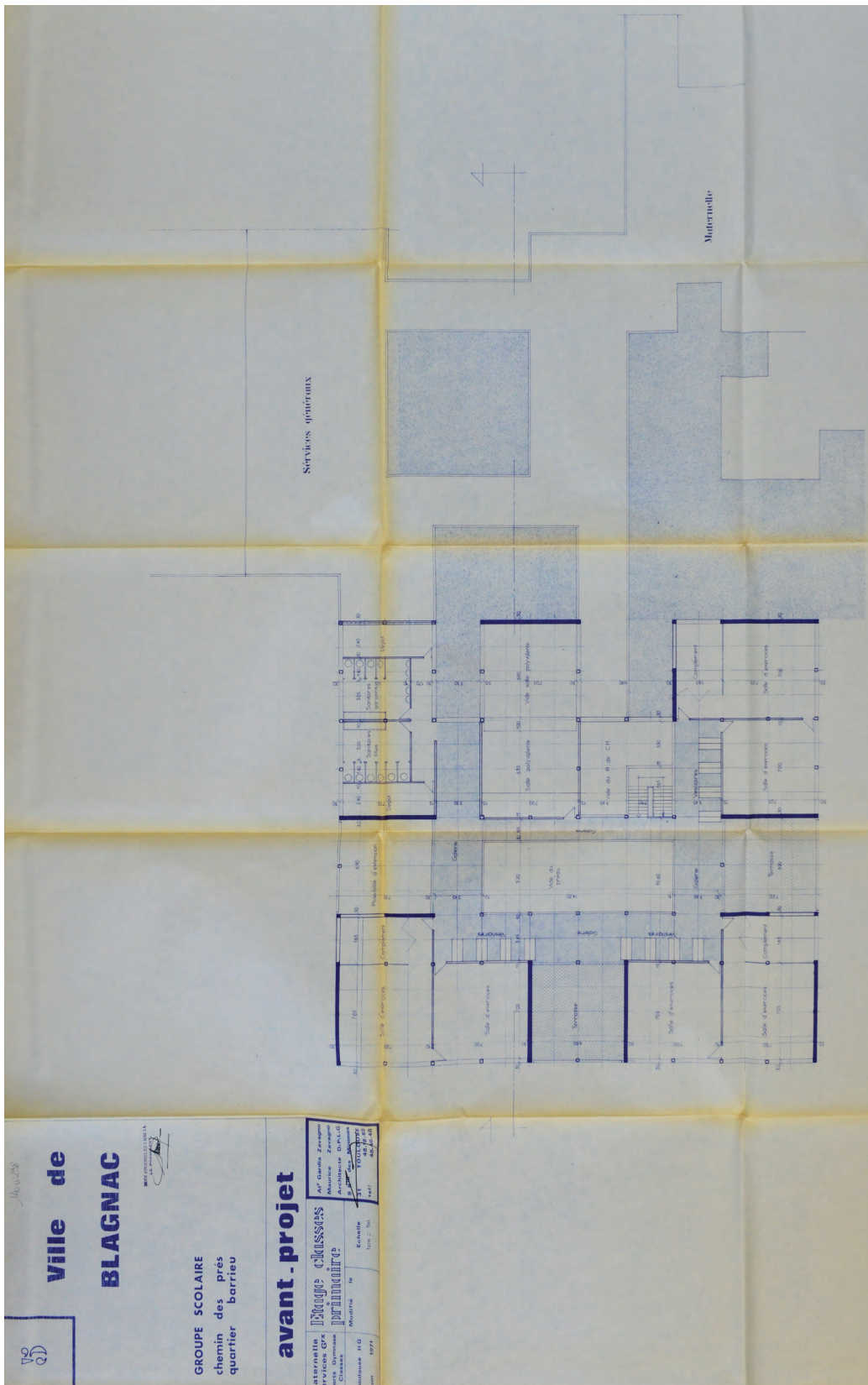
Série M : 4M9

Série W : 140W298, 1W716, 1W376

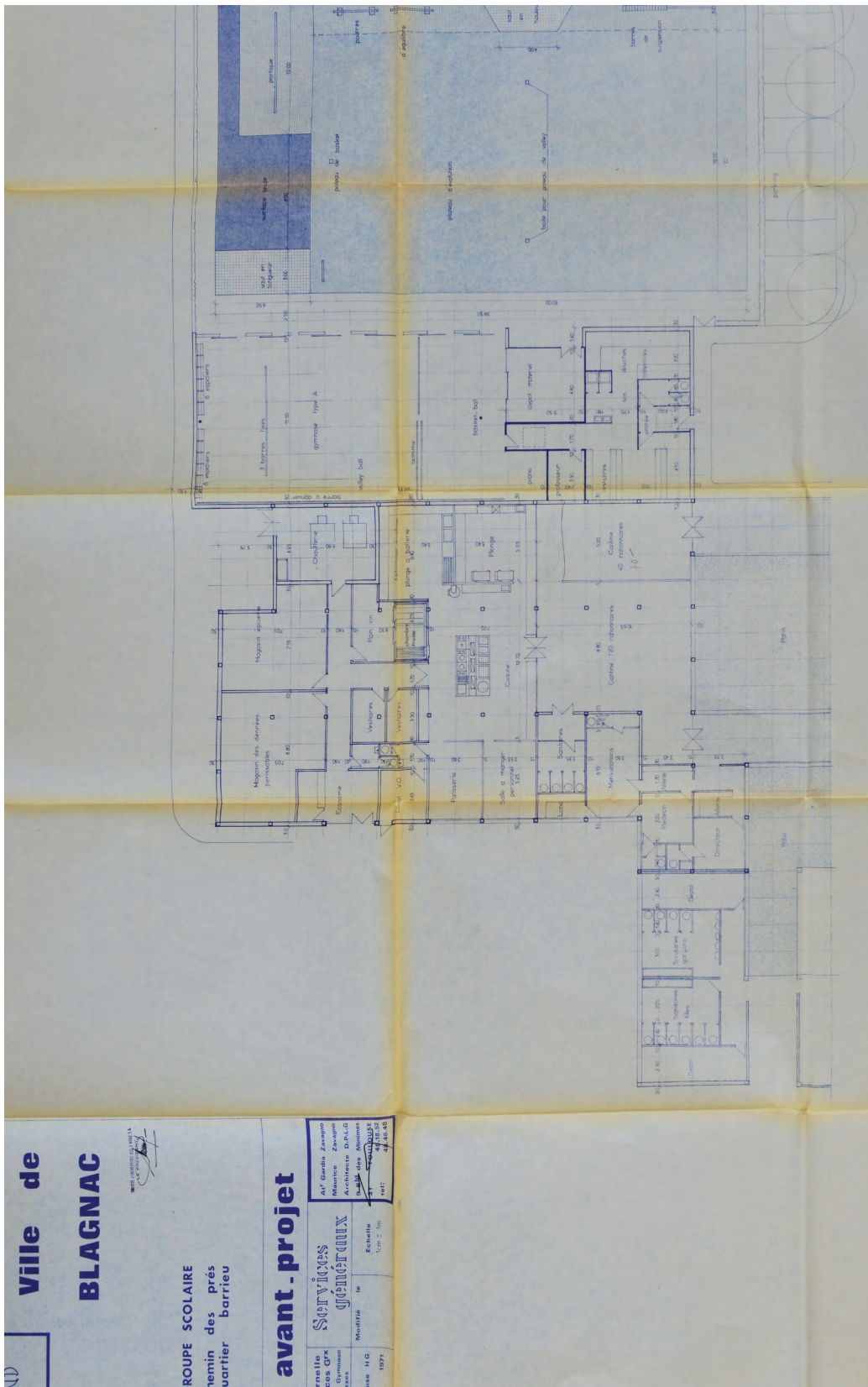
Souvenirs personnels



Plan de la Maternelle



Plan des classes Primaire



Plan des services généraux dont la cantine

Déchiffrons ces expressions qui nous viennent du passé

par Michèle Ferlet

Vivre avec une épée de Damoclès au-dessus de la tête

Voilà encore une expression d'origine antique qu'on peut encore facilement entendre de nos jours même si par rapport à l'Antiquité, on l'emploie parfois de façon un peu superficielle.

La signification est vraisemblablement connue de tous : Se sentir menacé d'un danger constant et grave qui empêche de profiter de la vie sans arrière-pensée !

Elle est, dans la plupart des cas, employée au sens figuré, par un sportif par exemple qui redoute un contrôle antidopage ou au sens propre comme Salman Rushdie qui, voilà peu, faillit en mourir !



« *Sword of Damocles* »
de Richard Westall
(1812).
Ackland Museum,
Chapel Hill,
North Carolina,
USA

Racontée par Cicéron (106-43 av.-J.-C.) dans « les Tusculanes », elle traite de l'histoire de Denys, tyran de Syracuse, qu'un flatteur, Damoclès, félicitait de sa puissance et de la magnificence de sa vie et auquel il propose de prendre sa place quelques heures. Damoclès passe alors quelques moments d'enchantement total jusqu'à ce qu'il lève la tête et découvre suspendu au-dessus de lui une épée, arme blanche à double tranchant. L'épée en question n'est suspendue que par un fil, un crin de cheval en l'occurrence. Damoclès, terrifié à l'idée de mourir, perd tout intérêt à la magnificence qui l'entoure et supplie Denys de le laisser partir ! Il a compris qu'on ne peut jouir de rien sous la menace !

L'expression est apparue au cours du XVIII^e siècle et est devenue courante au XIX^e.

On l'entend encore de nos jours !

Il était une fois... la carotte

par *Didier Chapuy*

Pour comprendre pourquoi nous sommes un pays de la carotte, il est nécessaire de parler de la nature du sol de notre commune.

La plaine toulousaine était à l'origine une dépression de plusieurs centaines de mètres qui recueillait les débris provenant de l'érosion des reliefs environnant, argiles, sables, graviers, apportés par les cours d'eau venus des Pyrénées qui l'ont ainsi peu à peu comblée.

Les soubassements sont constitués de marne et de molasses recouverts de galets issus des Pyrénées (anciennes moraines du glacier de Lannemezan entraînées par les cours d'eau).

La couche arable est composée d'une couche de loess d'épaisseur variable, de plusieurs mètres par endroits. Cette terre très fine et jaunâtre argilo-sableuse a été apportée et déposée par les vents au cours des périodes glaciaires quand les sols n'étaient plus protégés par la végétation.

Les terrasses de Blagnac se sont formées à la période géologique de Würm, à la dernière glaciation de quaternaire, entre 100 000 et 10 000 ans. A quatre reprises, correspondant à quatre oscillations climatiques, la Garonne, alimentée par les eaux de fonte des glaciers qui donnaient des crues puissantes et soutenues, a facilement creusé la vallée. Les méandres de la Garonne ont formé de larges paliers séparés par de petits talus et ainsi créé une série de terrasses.

Ces terrasses ont les propriétés des argiles qui sont le principal constituant. Ils sont imperméables et les eaux ruissellent à leur surface sans s'y infiltrer. L'hiver le sol se transforme en une boue collante et lourde, c'est le « terrefort » dont le labour exigeait autrefois plusieurs paires de bœufs.

Les hommes ont su très vite utiliser la qualité de cette terre pour confectionner des briques et des tuiles avec une couleur très particulière qui a donné à Toulouse son appellation de « ville rose ».



BLAGNAC ET LA PRODUCTION MARAÎCHÈRE

La composition de la terre blagnacaise est favorable à la culture des céréales et de la vigne.

La remarquable fertilité de cette terre enrichies des limons de bords de Garonne explique l'importance des zones maraîchères de Blagnac aux « Quinze-Sols ».

A l'époque glaciaire, deux humanités cousines ont coexisté pendant plus de 5 000 ans. L'homme de Néandertal entre 300 000 et 28 000 ans avant notre ère et l'Homme de Cro-Magnon, un homo sapiens de 200 000 ans à nos jours.

C'est l'Homo sapiens qui s'installe à Blagnac sur les bords de la Garonne il y a 8 000 ans.

Pendant longtemps à Blagnac, la culture des céréales (froment, avoine, seigle, millet, blé etc....) et de la vigne fut primordiale.

Si on se réfère à une enquête de 1782, on peut s'étonner que la production des légumes ne représente que 1,5 % de la production agricole alors qu'une partie des terres est très favorable à la culture maraîchère.

La culture de la carotte intervient tardivement sur les terres maraîchères de Blagnac

La culture légumière se transforme et se diversifie. Aux fèves, pois, haricots presque exclusivement cultivés auparavant, viennent s'ajouter de nouveaux légumes tels que : carottes, poireaux, ail, salades, pommes de terre, choux-fleurs

En 1841, un questionnaire de la Préfecture envoyé au Maire de Blagnac, Jean Louis Miquel, nous fournit des indications précises : les carottes, l'ail et les oignons sont les 3 légumes qui se cultivent le plus.

En réalité la production de choux et de choux-fleurs arrive largement en tête avec une centaine d'hectares devant les pommes de terre avec 67 ha et les carottes 8 ha. La culture céréalière supplante encore largement la culture maraîchère.

Petit à petit, la tendance s'inverse, la culture maraîchère grignote l'agriculture céréalière et la vigne.

Dans les années 50, la pression de l'urbanisation et de l'industrialisation de Toulouse modifie la vocation agricole des zones traditionnelles de production. C'est l'âge d'or pour le maraîchage sur la rive gauche de la Garonne et tout particulièrement pour Blagnac.

Face à un élevage pratiquement disparu et aux grandes cultures céréalières, le légume est roi : environ un tiers de la surface cultivée lui est consacré.

Dans les années 80, ce sont 1 500 tonnes de carottes et 2 000 tonnes de pommes de terre ainsi que de choux-fleurs, salades, oignons, poireaux, etc ... qui sont livrées au marché-gare par une cinquantaine d'exploitants agricoles que compte la commune.

Aujourd'hui subsiste moins d'une dizaine d'exploitations agricoles cantonnées dans la « Zone des Quinze-Sols », le reste des terres ayant été dévoré par la foncier bâti, le développement de l'Aéroport, le succès d'Airbus, Blagnac Constellation, la zone d'Andromède engloutissant les dernières terres du plateau d'origine.

Les plantations ont évolué, la production des céréales a chuté, seul subsiste un peu de maïs et de blé. La production légumière s'est recentrée plus spécialement sur la salade, et quelques autres légumes comme les choux, les poireaux, les navets, les radis etc.... au détriment du légume roi de Blagnac la carotte qui a presque totalement disparu des terres maraîchères, supplantée par la carotte des Landes.

La plaine maraîchère des Quinze-Sols

Située au nord-est de la commune en bordure de la Garonne, cette zone maraîchère de 135 hectares de bonne valeur agricole est cultivée. Le foncier exploité en faire valoir direct ne représente qu'environ 30 à 35 % de la zone.

La Commune de Blagnac s'est engagée en faveur du développement de l'activité maraîchère, avec notamment, l'acquisition de parcelles de terre destinées à être mise à disposition des maraîchers.

Très récemment en 2020, afin de conforter la préservation de ce territoire et protéger durablement son usage agricole, il a été décidé l'instauration d'une Zone Agricole Protégée (ZAP). Ce classement rend, de fait, impossible ou exceptionnelle toute utilisation ou occupation du sol autre qu'agricole.

Afin d'encourager les filières courtes, la Ville a signé un accord avec le Marché d'Intérêt National de Toulouse pour que ce dernier vende les légumes provenant de la zone maraîchère de Blagnac.

Qu'est ce que la carotte de Blagnac ?

Son apparition :

Selon la légende, la déesse Cérès, la déesse de l'agriculture, des moissons et de la fertilité dans la mythologie romaine, rendait visite au village gaulois de « Blanhac ». Le bac sur lequel elle se trouvait a chaviré à la hauteur de Plan du Port. Elle fut emportée par les flots de la Garonne. Un jeune pêcheur la sauva et la ramena sur l'Île du Ramier. Pour le remercier, elle sema des graines au « Quinze-Sols ». Au printemps poussèrent des carottes d'hiver aux formes exceptionnelles qui firent la renommée de Blanhac en France et dans toute l'Europe.

Cette carotte de Blagnac, carotte d'hiver donc, de culture profonde avec une certaine technique, de variété longue était d'une taille considérable, goûteuse, de longue conservation, sucrée et de forme atypique (non régulière). Elles se sont trouvées inadaptées à la production intensive ainsi qu'à la mécanisation pour leur récolte, elles ne correspondaient plus à la standardisation imposée par la consommation actuelle, ni aux standards de la grande distribution. Elle a donc totalement disparu supplantée par des carottes standardisées La culture périclita et leur semence perdue ».

LA CONFRÉRIE SOUVERAINE ET JUBILATOIRE DE LA CAROTTE DE BLAGNAC

Le 25 novembre 1985, à l'initiative de la municipalité de l'époque, 10 Blagnacais constituèrent **La Confrérie Souveraine et jubilatoire de la Carotte de Blagnac**

Cette confrérie s'est fixé pour but de promouvoir cette carotte, de faire des adeptes de ce légume, de se lancer dans la protection de ce produit, des gestes ancestraux, des recettes, des arts de vivre et, pour ce faire, chaque membre prête serment.

Depuis 1985, ce sont sept Grands Maîtres qui se sont succédés.

Qu'est-ce qu'une confrérie ?

Les premières confréries ont vu le jour au temps des Romains. Il s'agissait principalement de confréries religieuses, des groupements de laïcs chrétiens fondés en vue de favoriser une entraide fraternelle ou pour animer et développer une tradition religieuse spécifique.



Il faut attendre le XII^e siècle pour que la première confrérie soit reconnue par le roi, il s'agit du « Conseil des Echansons ». Elle était composée de vigneron et de gouteux. Il s'agissait en fait de cultiver la vigne et de faire du bon vin pour la table des nobles.

*Médaille Bronze
92 mm*

Un peu plus tard Saint Louis en 1248 autorise la corporation de Mestier des Oyers

**Les Grands Maîtres
de la Confrérie Souveraine
et Jubilaire
de la Carotte de Blagnac**

- François FOUCHAC : 1985
- Bernard BOURRES : 1986 - 2002
- Denis BOUR : 2003 - 2006
- Jean MONCOUET : 2007 - 2010
- Marc BUCAS : 2011 - 2015
- Simone JEAN : 2016 - 2018
- Gérard RASTOUL : 2019 - 2022

ou Ayeurs (Rôtisseurs d'oies) de la ville de Paris. C'est l'ancêtre de la Chaîne de Rôtisseurs qui verra le jour en 1950. Notons également la corporation de Saint Fiacre qui existe toujours et qui trouve ses racines au Moyen Âge en fédérant les métiers de maraîchage et d'horticulture. Les confréries ont été créées dans un but corporatif tant de défense de leur métier que caritatif d'aide aux artisans dans la peine.

Elles avaient un rôle de régulation, de qualité et d'entraide.

Elles furent toutes abolies au moment de la Révolution française, par un décret en date du 18 août 1792, qui abolissait en outre les congrégations religieuses dont les biens furent confisqués et vendus comme biens nationaux.

Pendant un siècle et demi les confréries ne font plus partie du visage gastronomique de la France, même si, à l'instar des confréries religieuses comme par exemple « La Confrérie de Saint Exupère » à Blagnac chargée de l'entretien de la Chapelle Saint-Exupère, elles ont perduré, plus ou moins, sous une forme de clandestinité.

Après la deuxième guerre mondiale, la France retrouve un développement compatible avec le plaisir de vivre ce qui permet dans les années soixante de retrouver le goût des bonnes choses,

C'est ainsi que renaissent des confréries à un niveau plus démocratique.

La sauvegarde du patrimoine gastronomique est un élément important de la création de confréries Elles œuvrent à mieux faire connaître les terroirs, les produits, les savoir-faire, les recettes traditionnelles, tout simplement notre patrimoine qui tombe dans l'oubli.

Il y a aussi une prise de conscience de l'évolution de la gastronomie et des authentiques produits de terroir face à l'industrie agro-alimentaire.



Pour ce faire, les confréries participent à des « Chapitres », rassemblements de confréries destinés à proposer aux confréries de notre territoire une possibilité d'échange et de coordination de ces associations qui œuvrent chacune à leur manière mais avec la même conviction pour défendre les produits, les savoir faire, les savoirs être ancestraux, les traditions culinaires et culturelles de leurs terroirs respectifs et ainsi porter haut les couleurs de leurs territoires et de leurs « anciens ».

Ils sont ouverts à tous.

Les confréries se sont regroupées en Académies régionales et nationales.

*Culture de
la carotte
avec
Jean Caterina*



*Un champs
de carottes
avec une récolte
très prometteuse*



Au XXI^e siècle

Dernièrement quelques maraîchers retraités, figures historiques de la confrérie, se sont fixés comme objectif de recréer la semence de la carotte de Blagnac, la référencer, pour permettre la relance de sa production.

Les premières mises en culture sont très prometteuses, encore quelques années et l'objectif sera atteint.

Notre carotte issue d'une hybridation naturelle entre deux espèces, associée au terroir limoneux de la zone maraîchère et d'un mode de culture spécifique est malgré sa taille, particulièrement tendre et très gustative.

A l'heure où les goûts des consommateurs évoluent vers des produits plus authentiques, les membres de la confrérie ont bon espoir de voir à nouveau notre légume fétiche agrémenter les étals de nos marchés de plein vent ainsi que ceux de nos commerçants.

SOURCES :

Blagnac Questions d'Histoire n°4 : « Blagnac, fille des eaux et du vent »
Documents de la confrérie souveraine et jubilatoire de la carotte de Blagnac
Site internet www.grandsudinsolite.fr
www.conseil-francais-confreries.fr (Monsieur Edmond-Louis Simoneau)
Photo Hello Photos Mehdi Bourdous

Merci Huguette Albouy et Claude Prat pour vos photos

par Annie Thomas

Huguette Albouy a exercé 22 ans à l'école des filles de l'Aérogare comme institutrice sous la direction de Mme Ville. Arrivée en 1965 de l'Aveyron, Limayrac-de-Colombies, en compagnie de son mari Claude elle a pris sa retraite en 1987. Affectée à la classe de CE2 à l'école des filles puis Mixte 2 elle y demeurera avec bonheur avouant : « *j'ai adoré cette classe* ». Son mari nommé d'abord à l'école des garçons a ensuite exercé en Mixte 2 sous la direction de M. Liénard. Plus tard, il est devenu le directeur de l'école des Prés.

Tous les ans Huguette Albouy a gardé précieusement les photos de classe et les photos des maîtres de l'école de l'Aérogare. Elle vient de faire don à Blagnac Histoire et Mémoire d'une grande partie de son fond dont nous publions deux exemplaires. Merci pour ce don et merci pour cette gentillesse qui irradie votre personne.

*Sous le chêne vert
qui domine la cour
de récréation,
les institutrices et
les instituteurs
de l'école de
l'Aérogare dans
les années 1970
(collection
Huguette Albouy)*





École des filles de l'Aérogare, classe de Mme Albouy année 1971-72 (collection Hugnette Albouy)

Nous devons associer à Hugnette Albouy un autre instituteur, **Claude Prat**. L'homme est bien connu sur Blagnac où il était affecté depuis septembre 1980 à l'école élémentaire de l'Aérogare, comme directeur pendant 5 ans. Claude nous a permis de scanner toutes ses photos de classe (34 photos).

Premier à conduire une classe en Tunisie, et à diversifier les thèmes des classes de découverte : cirque, théâtre, en roulotte, avec trappeurs et chiens de traîneau, en péniche sur le Canal. Pour celui qui est né à Carmaux, la patrie de Jaurès, une citation de l'homme politique convenait parfaitement : « On n'enseigne pas ce que l'on sait ou ce que l'on croit savoir, on n'enseigne que ce que l'on est ».



École de l'Aérogare, classe de Claude Prat année 1981-82 (collection Claude Prat)

« Ne vous débarrassez pas de vos papiers, photos et documents »

par *Mathilde Couderc*

Le regard d'une étudiante, Mathilde Couderc, sur le recueil et la valorisation des archives familiales par notre association.

Nous avons reçu à deux reprises Mathilde Couderc, étudiante en première année de master Archives à l'université d'Angers, dans le cadre de son mémoire de recherche. Il porte sur l'étude de la collecte d'archives produites par des personnes ordinaires dans le département de la Haute-Garonne. Par ordinaire, terme qui fait partie de la terminologie des archivistes, il faut comprendre qu'il ne s'agit pas de personnalités publiques ou de familles fortunées. Recueillir les archives et les écrits des vies simples fait désormais partie des priorités des services d'archives et on le voit ici de la formation des futurs archivistes. Tous nos remerciements à Mathilde pour son intérêt pour nos travaux et tous nos vœux pour son métier futur.

Blagnac Histoire et Mémoire



« Pour réaliser mes recherches, j'ai examiné quatre services, les archives départementales de la Haute-Garonne, les archives municipales de Toulouse, la Bibliothèque d'étude et du patrimoine de Toulouse, et l'association de valorisation de l'histoire locale Blagnac Histoire et Mémoire. Ce qui m'a intéressé dans le cas blagnacais c'est la prise en compte par le milieu associatif des écrits produits par des vies simples. Celle-ci est croissante, alors qu'elle intervient au moment d'une intensification et d'une démocratisation de la production de l'écrit au XX^e siècle. Ainsi, des personnes ordinaires



remplissent assurément des cahiers scolaires, notent des rendez-vous ou des listes de courses. Mais certaines d'entre elles rédigent aussi des mémoires, des journaux intimes ou des lettres. J'ai observé en particulier le traitement du don de la valise d'un soldat mort à 22 ans pendant la guerre d'Algérie, Gérard Jean Fano. Ses neveux fidèles à la promesse faite à leur mère Nicole, la sœur du soldat mort, ont souhaité la léguer à une institution en l'occurrence à BHM et non pas la jeter. La connaissance du parcours de ce jeune soldat est favorisée par l'ouverture de la valise. À l'intérieur, des objets et des papiers retracent une partie de son parcours militaire, de ses classes en Allemagne jusqu'à sa mort en 1960, dans le cadre des « événements d'Algérie », tels qu'ils sont nommés à ce moment-là. Cette découverte s'est accompagnée d'émotions fortes. Cet exemple me permet également de mettre en lumière l'importance des écrits produits par sa famille et ses amis. Par exemple, la présence de 600 lettres et cartes postales dans la valise souligne une partie du contexte dans lequel vit Gérard Jean Fano dans les années 1950-1960. Leur lecture permet de comprendre de nombreux éléments sur le quotidien de sa famille, qui est d'origine espagnole et qui évolue dans un environnement modeste. Ainsi, ses membres apprécient notamment la pêche, le vélo, le rugby, ou la corrida. On suit son père au travail à EDF et son frère Laurent à l'usine JOB des Sept-Deniers à Toulouse. On mesure le travail de sa mère, ménagère infatigable, et on apprécie l'insouciance de ses jeunes sœurs à l'école ou avec leurs amis.

Dans ce cas précis, le producteur des écrits n'en est cependant pas le donateur, à cause bien sûr du décès tragique de Gérard Jean Fano. En réalité, encore aujourd'hui, les donateurs « ordinaires » de papiers du quotidien à des services d'archives demeurent minoritaires. Aussi, les archives confiées sont majoritairement constituées de papiers isolés ou de petits

fonds, les fonds importants étant surtout produits par des personnes reconnues pour l'exercice d'une activité spécifique ou pour leur inclusion dans une famille renommée. Néanmoins, une avancée est attestée en faveur de l'intégration des archives des vies simples dans des institutions et dans des associations. Un nombre croissant de personnes considère avec un regard nouveau certains papiers ordinaires, produits par elles-mêmes ou par un membre de leur entourage, et expriment la volonté de les confier. C'est notamment le cas d'écrits produits au cours de périodes conflictuelles. L'exemple des conditions d'entrée de la valise de Gérard Jean Fano auprès de l'association est révélateur. En effet, sa nièce, qui est l'héritière de la valise, contacte l'association par l'intermédiaire de Facebook. Elle entretient un lien quelque peu indirect avec cette part de l'histoire familiale, mais ne souhaite pas que la valise de son oncle soit jetée. Cette hésitation est perceptible dans un grand nombre d'autres situations.

Désormais, l'un des enjeux majeurs pour les archivistes et de manière générale pour les services de conservation réside dans le déploiement accentué de moyens de sensibilisation des propriétaires ordinaires à l'importance de l'ensemble de leurs productions. En effet, elles éclairent certains aspects de la vie quotidienne menée par des acteurs de la vie locale, et permettent alors de reconstituer une partie de la « grande Histoire ». C'est pourquoi leur inclusion dans des institutions dédiées est légitime et nécessaire. Elle peut être réalisée par l'intermédiaire d'associations de valorisation de l'histoire locale, qui constituent souvent des partenaires privilégiés des services d'archives, et dont les membres jouent un rôle majeur dans la sensibilisation du grand public à la préservation de leurs papiers. C'est le cas pour l'association Blagnac, Histoire et Mémoire qui a publié un livre sur cette découverte et va confier la valise aux Archives départementales de la Haute-Garonne.

Alors, vous qui lisez cet article, ne vous débarrassez pas de vos papiers, photos et documents, car ils représentent des témoins majeurs des évolutions de la société, et de la façon dont vous les appréhendez, du regard que vous portez dessus, en fonction de votre parcours personnel et professionnel. Si vous considérez que ces papiers ne présentent plus d'utilité réelle, qu'ils sont encombrants, n'hésitez pas à les confier à des institutions de conservation ou à des associations, dont les membres constituent des entremetteurs précieux. Les archives, quelles qu'elles soient, émanent d'une intention, utilitaire ou plus morale, plus intime, pour les personnes qui les écrivent. En somme, vous pouvez favoriser l'accession des générations futures à des fragments de l'histoire que vous construisez.

Bien entendu, vous jouerez un rôle majeur dans la détermination des délais de communicabilité de vos papiers ou de ceux produits par des membres de votre entourage aux lecteurs des services d'archives. En conclusion, il est possible d'imaginer que l'intégration accrue des productions ordinaires aux institutions de conservation s'accompagne d'une augmentation des initiatives menées en faveur de leur valorisation, ces papiers disposant d'une importance réelle dans l'appréhension de l'histoire.

Les archives municipales acceptent les dépôts des particuliers

C'est très volontiers que nous relayons un article de La Dépêche du Midi sur les Archives municipales de Blagnac.

Il indique que « le service des archives de Blagnac, créé en 1983, traite les archives produites par les services de la ville. Il peut aussi conserver dans de bonnes conditions des documents cédés par les habitants (contacter le 05 61 71 72 23). Vous y recevrez le meilleur accueil des archivistes Sandrine Roussel et Magdalena Peronczyk.

Les documents sont conservés dans des conditions de sécurité et d'hygrométrie réglementaires. Le plus vieux document conservé est un procès-verbal de 1467 de saisie féodale du seigneur de Blagnac. Parmi les richesses, les délibérations depuis 1600, les registres d'état civil depuis 1621 ou encore les plans cadastraux de 1809. Plus récemment, les archives ont conservé toutes les affiches d'Odysseus, les plaquettes du cinéma Rex... »

Bonjour l'école de l'Aérogare

par Marie-Christine Sempé-Raufast

BHM était présente, en mai 2019, pour dire au revoir à l'école de l'Aérogare et avait exposé des panneaux retraçant l'histoire et la vie de l'établissement. Après 3 ans de travaux, la nouvelle école a ouvert ses portes pour la rentrée, le 1^{er} septembre.

*L'ancienne
école de l'Aérogare
1959-2019.
(Cliché association
des parents
d'élèves)*



BHM a été invitée et a participé à la soirée officielle durant laquelle Monsieur Pap Ndiaye, ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, et Joseph Carles, maire de Blagnac ont procédé à l'inauguration de l'école. Mostafa Fourar, recteur de d'académie, Line Malric, conseillère départementale, représentant Georges Méric ainsi que d'autres personnalités régionales ont assisté à l'inauguration. Joseph Carles a assuré la visite de l'école « tambour battant » pour une assistance très intéressée.

*Sous la houlette du
maire de Blagnac
et de la directrice
de l'école, visite
des nouveaux
bâtiments
(Cliché M-C
Sempé-Raufast)*



Ensuite, place aux discours : tout d'abord Joseph Carles a souligné la nécessité de rénover l'établissement vieux de 60 ans, l'édification d'une école provisoire en attendant la fin des travaux malgré le coût de 3 millions d'euros. Il a voulu préserver la santé des élèves et du personnel et éviter toutes les nuisances. La nouvelle école dispose de 17 classes dont 15 sont occupées par 130 élèves de maternelle et 218 en classe élémentaire. Il a indiqué que la rentrée scolaire s'est très bien passée et que les enseignants sont aussi motivés que des rugbymen avant le match.

Joseph Carles a laissé la place à Line Malric puis au ministre. Celui-ci a rappelé que les bâtiments, la restauration étaient en charge des collectivités locales et que l'Éducation Nationale s'occupait uniquement de l'Enseignement. Il a parlé de sa volonté d'améliorer la rémunération et la formation des enseignants.

Monsieur le Ministre a loué la conception de l'école, avec son étonnante cour terrasse, qui prend en compte le développement durable et les futures vagues de chaleur, il a été surpris par la fraîcheur de l'intérieur sans climatisation. Le très beau gymnase l'a également séduit et, en particulier, son revêtement de sol technique. Il a chaleureusement félicité l'architecte pour son travail. Il a conclu en citant « *les architectes ont besoin de transmettre de l'espoir et de l'optimisme* » comme nous le voyons ici.

La cérémonie terminée, BHM a tenu à offrir au ministre qui est historien trois de nos revues : *Le patrimoine de Blagnac*, *Gouverner Blagnac* et la revue comportant notre article « *Au revoir l'Aérogare* ». Madame la Directrice de la communication les a emportées sous son bras.

C'est une très belle école blanche, très lumineuse et ventilée avec ses lignes courbes aérodynamiques qui servent d'écrin au majestueux chêne vert centenaire.



*Pap Ndiaye
ministre de
l'Éducation
nationale
et de la jeunesse
(Cliché M-C
Sempé-Raufast)*



*La façade de
la nouvelle école
place de Verdun
(Cliché M-C
Sempé-Raufast)*



Manuelle Couchoud et Vanessa Jullien en répétition au centre de loisirs

Une merveilleuse soirée lors du repas de quartier du Clic Grenade les Prés le 8 septembre

Tout y était, un lieu enchanteur devant le centre de loisirs des Prés, une température idéale, des convives heureux de se retrouver, des enfants ravis des animations proposés, un conte sur Le mystérieux trésor de la Garonne qui s'est révélé être des graines magiques de carottes. Ecrit par Manuelle Couchoud et Vanessa Jullien, il a bénéficié de « la caution scientifique de BHM », d'un rideau de scène peint pour l'occasion et surtout du plaisir de travailler avec cette sympathique équipe. Et enfin pour parachever le bonheur d'être ensemble deux très bons groupes de musique.

Les 20 ans de Bigres

BHM a participé aux animations prévues pour le vingtième anniversaire de Bigres le 24 juin en organisant une marche-conférence à la découverte de la Garonne qui nous a amené de la salle des Ramiers à la terrasse de Maniban en passant par la fontaine des trois Cannelles que nombre de participants ont découvert. Longue vie à cette sympathique association.



Jack Thomas raconte la Garonne

Le Forum des associations

Le 4 septembre le forum nous a accueilli sous les ombrages du Ramier bienvenus en ces temps de grande chaleur. Merci à tous ceux qui nous ont rendu visite, qui se sont passionnés pour les photos et les plans anciens, ont fait le plein de revues ou nous ont dit leur envie de s'engager auprès de nous.



Un monde fou pour cette édition 2022



Inauguration du parvis Pierre Benech en compagnie de sa famille et du maire de Toulouse.

Notre ami Pierre Benech à l'honneur

Pierre Benech est un des grands noms de la Résistance dans la région de Toulouse. Il est décédé en 2019. Pour lui rendre hommage la ville de Toulouse a donné son nom à un parvis du quartier de Jolimont au cours d'une cérémonie présidée par le maire de Toulouse, Jean-Luc Moudenc, le 22 octobre. Il entretenait des liens privilégiés avec notre association dont il était membre d'honneur. Il a participé, aux côtés de Serge Ravel, à sa création. Blagnac Histoire et Mémoire se félicite de cette décision.

Avec l'espace Seniors découverte du château de Maniban

Lors de la Semaine bleue des seniors, l'espace Seniors a invité BHM le 3 octobre pour une conférence sur « Le château de Maniban d'une demeure aristocratique à une communauté religieuse »

Bien qu'il soit un des monuments emblématiques de notre ville, l'histoire du château est bien souvent méconnue. Construit vers 1650 il a compté des hôtes illustres comme la famille d'Aldéguier, Thomas Morant, les Maniban, le général Compans mais aussi une flamboyante nommée Marie-Anne Burle et depuis 1852 des communautés religieuses d'abord les Trappistines puis les Dominicaines et désormais les Béatitudes. L'église abrite des fresques et des vitraux classés de Louis Mazetier. Un après-midi de découvertes, un accueil toujours sympathique et des participants passionnés !



Christiane Combelles et Annie Thomas avec les responsables de l'espace Seniors et quelques participantes.

Journées européennes du patrimoine le 18 septembre

Un programme copieux, des visites, des conférences, de la musique et de la danse qui ont enchanté les centaines de Blagnacais mobilisés. BHM a animé une conférence sur l'oratoire Saint-Exupère et une visite-conférence du cimetière Centre.

Là devant une quarantaine de Blagnacais nous avons partagé notre dernière découverte. Le grand Jean Montariol, l'architecte-chef de Toulouse dans les années 1930, qui a construit la bibliothèque municipale, le parc des sports, la piscine Nakache, la bourse du Travail... est en fait enterré dans notre cimetière ainsi que ses parents, son frère et sa deuxième épouse. Ses liens avec Blagnac étaient jusque-là inconnus. Nous y reviendrons !



Jean-Louis Rocolle mène la visite au cimetière

Marie-Christine Sempé-Raufast, l'inventrice, et Annie Thomas devant la tombe de Jean Montariol (photo Pascual Carrasco)



Dans le vieux centre avec les seniors d'Airbus

De l'église aux anciennes mairies, de la descente des Blanchisseuses au Ramier, de la borne napoléonienne au château de Maniban, 30 joyeux anciens d'Airbus appartenant au Seniors' club sont partis à la découverte du vieux fort de Blagnac et de son patrimoine si bien conservé et si vivant. Une première visite qui en appelle d'autres !



Monique Lanaspèze devant un public conquis

L'aérodrome de Toulouse-Blagnac à ses débuts



FRAD031_00062_FI_014662(2) Photos Airbus Héritage

Cette photo est datée du 10 février 1949. Vers le haut, on distingue le château d'eau et le contrôle électrique qui était déjà là en 1943. En haut, au centre, des hangars qui bordent la piste en forme de double tonneau. L'entreprise Bréguet y entreposait des avions dont des prototypes. En haut à droite, des bâtiments en bois (dont la tour de contrôle, les pétroliers, l'aérogare). Sur la partie inférieure, le bâtiment en brique était connu sous le nom du « château » et hébergeait le bureau d'études. Un peu plus haut et à droite les bâtiments industriels sont caractérisés par leur toit ; le premier s'appelait la salle des globes ; c'est là où se trouvait les dessinateurs et leurs tables de dessin.